

2013

RAPPORT DE RECHERCHE

QUAND L'ANTIFÉMINISME CIBLE LES FÉMINISTES

Actions, attaques et violences contre le mouvement des femmes

Francis Dupuis-Déri



L'UNION DES CENTRES
DE FEMMES DU QUÉBEC

UQÀM

Service aux collectivités
Université du Québec à Montréal

Titre

Quand l'antiféminisme cible les féministes.
Actions, attaques et violences contre le mouvement des femmes

Comité d'encadrement de la recherche

Odile Boisclair, L'R des centres de femmes du Québec
Francis Dupuis-Déri, UQAM
Lyne Kurtzman, UQAM

Recherche

Mélissa Blais, Francis Dupuis-Déri, Stéphanie Mayer

Retranscription des entrevues

Marie-Ève Campbell-Fiset

Rédaction

Francis Dupuis-Déri

Révision linguistique

Josette Catellier

Graphisme

Anne Côté

Ce projet a été rendu possible grâce au Programme d'aide financière à la recherche et à la création (PAFARC) de l'UQAM, volet Service aux collectivités, et grâce au Service aux collectivités (SAC) de l'UQAM.

Diffusion

L'R des centres de femmes du Québec
110, rue Ste-Thérèse, bureau 507
Montréal, Québec
H2Y 1E6
Téléphone : 514 876-9965
Télécopieur : 514 876-9176
Site : www.rcentres.qc.ca

Service aux collectivités de l'UQAM

C.P. 8888, Succ. Centre-ville,
local A-2526
Montréal, Québec
H3C 3P8
Téléphone : 514 987-3000, poste 3137
Télécopieur : 514 987-6845
Site : www.sac.uqam.ca

© L'R des centres de femmes du Québec et Francis Dupuis-Déri, 2013.
Tous droits réservés.

ISBN 978-2-920747-32-6

« ...depuis votre présentation avec [...] cette tentative de
transposition du cycle de la violence [...] j'y ai réfléchi énormément
ça m'a bien fait travailler les neurones.
Et, effectivement l'acte, enfin l'antiféminisme est vraiment
un rapport enfin un rapport de prise de pouvoir sur les femmes...
sur les mouvements des femmes [...] ce modèle du cycle va peut-être nous permettre justement de voir
si on est en face vraiment d'un agresseur potentiel
et donc d'un interlocuteur qui aurait vraiment
une visée bien définie avec un gain à obtenir
dans cette relation hommes-femmes. »

Féministe belge interviewée en novembre 2011

TABLE DES MATIÈRES

Partenaires du projet et remerciements	07
Contexte et origine du projet	09
Objectifs et méthodologie de la recherche	12
Présentation des résultats	15
Les formes d'actions et d'attaques antiféministes	16
L'antiféminisme dans les médias.....	22
Identification des antiféministes et de leurs intentions	25
Effets de l'antiféminisme sur les féministes	27
Y a-t-il un cycle de la violence antiféministe ?	33
Réponses féministes	39
Pistes à explorer.....	43
Conclusion	47
<i>Annexe - Questionnaire</i>	50
<i>Notes</i>	51



PARTENAIRES DU PROJET ET REMERCIEMENTS

La recherche dont les résultats sont présentés ici a été initiée par L'R des centres de femmes du Québec (L'R) et s'est déroulée dans le cadre du Protocole UQAM/Relais-femmes du Service aux collectivités (SAC) de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), avec l'appui du Groupe interdisciplinaire de recherche sur l'antiféminisme (GIRAF), de l'Institut de recherches et d'études féministes (IREF) de l'UQAM. L'R est un réseau national créé en juin 1985, qui compte aujourd'hui une centaine de centres de femmes, regroupés en 15 tables régionales déléguant toutes une représentante pour former le comité de coordination provincial. Ce réseau est ouvert aux femmes des centres, qu'elles soient militantes, travailleuses, membres de conseil d'administration ou participantes.

Ce projet s'inscrit en continuité directe avec un atelier développé et présenté une première fois par L'R dans le cadre du colloque « Polytechnique 20 ans plus tard » (UQAM, 4 décembre 2009): « Le harcèlement et l'intimidation exercés par des antiféministes envers les femmes et les féministes... Un calque du patron de la violence conjugale? » Cet atelier, avait été présenté par Odile Boisclair et France Bourgault. Le succès de cet atelier a permis de constater qu'il répondait à une préoccupation importante. Les résultats de la présente recherche permettront à L'R de remplir un mandat spécifique en ce qui a trait à l'antiféminisme.

Le professeur responsable de la recherche, Francis Dupuis-Déri, est rattaché au département de science politique. Il est responsable du GIRAF et il est affilié au Réseau québécois en études féministes (RéQEF). Odile Boisclair, co-coordinatrice de L'R, et Lyne Kurtzman, agente de développement au SAC, ont participé au comité d'encadrement de cette recherche, soit à l'élaboration du projet et à son suivi tout au long de sa réalisation. En termes de mandat, le comité a servi de lieu d'échanges et de concertation aux différentes étapes de la recherche. Le comité s'est rencontré à

plusieurs reprises, dans les locaux du SAC, pour (1) préciser le choix des personnes qui ont été interviewées; (2) préparer le canevas des entrevues ; (3) discuter de l'évolution du projet et de ses retombées; (4) dégager des pistes de bonification des contenus et de l'approche de l'atelier de formation.

Grâce à un appui financier du Service aux collectivités (SAC) et une subvention du Programme d'aide financière à la recherche et à la création (PAFARC) volet 2, plusieurs assistantes de recherche du GIRAF ont participé au projet: Mélissa Blais, chargée de cours et doctorante au département de sociologie, a contribué à l'élaboration du questionnaire, réalisé une partie des entrevues, complété une première analyse du corpus des retranscriptions, présenté les résultats en plusieurs occasions lors de conférences et d'ateliers au Québec et en Belgique et a collaboré à la rédaction du rapport; Stéphanie Mayer, qui détient une maîtrise en science politique et qui poursuit ses études au doctorat en science politique à l'Université Laval, a elle aussi contribué à l'élaboration du questionnaire et réalisé une partie des entrevues; Marie-Ève Campbell-Finest, étudiante à la maîtrise en science politique, a retranscrit les entrevues. La participation de ces assistantes de recherche a été essentielle à la bonne réalisation du projet. Francis Dupuis-Déri a été responsable de la rédaction du rapport final, tout en bénéficiant des commentaires et des conseils de Mélissa Blais, Odile Boisclair et Lyne Kurtzman, suite à leurs lectures des versions préliminaires.

..... ██████████



CONTEXTE ET ORIGINE DU PROJET

Au féminisme réagit nécessairement l'antiféminisme, qui peut être défini comme un « contre-mouvement » social¹ qui s'oppose au féminisme et qui cherche à ralentir, arrêter ou faire reculer l'avancée des femmes vers l'égalité et la liberté face aux hommes. Depuis quelques années, une (re)montée de l'antiféminisme a été observée autant au Québec, au Canada qu'ailleurs en Occident. Comme le constate Mélissa Blais², l'antiféminisme (tout comme le féminisme) compte plusieurs tendances et peut s'exprimer sous plusieurs formes. Elle distingue l'« antiféminisme ordinaire »³ qui se contente souvent de ressasser les stéréotypes dénigrants à l'égard des femmes, les antiféminismes conservateur⁴ et religieux⁵, qui tous deux en appellent à la préservation d'un ordre social, fondé sur des valeurs supérieures que menaceraient les féministes, ou en appellent même à un retour à un passé idéalisé, et le « masculinisme » qui affirme « que les féministes et les femmes dominant la société dans laquelle les hommes sont efféminés et n'ont plus de rôle significatif à jouer⁶. » On pourrait ajouter le « postféminisme »⁷, soit cette attitude qui consiste à prétendre que le féminisme n'est plus nécessaire, puisque l'égalité entre les sexes est atteinte, que les femmes peuvent maintenant se considérer comme individus autonomes et faire tout ce qu'elles veulent, comme les hommes.

L'antiféminisme est un sujet de préoccupation pour de nombreuses féministes au Québec depuis plusieurs années. C'est ce qu'a révélé en 2005 une enquête auprès de 58 féministes québécoises, menée par l'Alliance de recherche IREF/Relais-femmes de l'UQAM (dirigée par la sociologue Francine Descarries). Plus de la moitié (31/58) des répondantes avaient identifié l'antiféminisme comme un défi ou un obstacle, même s'il n'y avait aucune référence explicite à l'antiféminisme dans le questionnaire⁸. À cette époque, le « masculinisme » était particulièrement visible dans l'espace public, avec quelques actions d'éclat associées au groupe Fathers-4-Justice, dont le déroulement de bannières sur des structures urbaines comme la croix du Mont-Royal et le pont Jacques-Cartier, à Montréal⁹. En 2005, des masculinistes ont été nombreux à présenter

des mémoires lors de la Consultation générale sur le document intitulé *Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes*, qui cherchait à déterminer s'il convenait de modifier le mandat et la composition du Conseil du statut de la femme du Québec¹⁰. Karine Foucault, qui a analysé leur discours tel qu'exprimé dans les mémoires déposés par des masculinistes lors de ces consultations, identifiait alors trois types de groupes, soit ceux qui défendent les intérêts des pères divorcés et séparés, les groupes de thérapies et les groupes conservateurs et religieux. On y retrouve les groupes À cœur d'hommes, L'après-rupture, Content d'être un gars, Entre gars, la Table de concertation pour la condition paternelle, Papa toujours les enfants d'abord, Pères séparés, Réseau hommes Québec, Québec vie. Karine Foucault constatait que les discours les plus fortement antiféministes étaient portés par des groupes de défense des intérêts des pères¹¹.

Des féministes réagissaient à la poussée masculiniste : une Coalition antimasculiniste a été mise sur pied en 2004 pour contester la tenue du colloque Paroles d'hommes, à l'Université de Montréal, en 2005. Au même moment, Marie-Josée Béchar, de la Table de concertation de Laval en condition féminine, signait le guide *Paroles féministes, controns le ressac! Réponses au discours anti-féministe*. En 2006, un homme qui a assisté à des rencontres du groupe Fathers-4-Justice à Montréal, mais qui n'en est pas membre, escalade à son tour le pont Jacques-Cartier, au nom des droits des pères. Il s'identifie à Marc Lépine, le tueur de l'école Polytechnique, et il a été condamné une dizaine de fois pour avoir proféré des menaces de mort¹².

Cela dit, les masculinistes ne mènent plus d'actions d'éclat depuis quelques années. En 2008, le président de Fathers-4-Justice, Daniel Laforest, expliquait d'ailleurs en entrevue que les actions sur « [l]es ponts, c'était en 2005. En 2006-2007, on s'est concentré sur le judiciaire. Dans l'avenir, on va investir le monde politique¹³. » En effet, des dizaines de plaintes ont été déposées contre des avocats. Le même Daniel Laforest a aussi déposé en 2008 une demande d'injonction (finalement déboutée) pour faire cesser la campagne publique de prévention des agressions sexuelles « Brisons le silence », sous prétexte qu'il s'agissait d'« une attaque directe à l'intégrité, l'honneur et la réputation des hommes du Québec¹⁴. » En 2012, Daniel Laforest s'y remet, poursuivant cette fois les gouvernements du Canada et du Québec et leur ministère du Revenu, pour que la cour invalide des lois fiscales qui empêcheraient un « parent biologique » de se déclarer responsable financièrement de son ou ses enfants, après une séparation ou un divorce suite auquel il n'aurait pas obtenu la garde¹⁵. Un militant de Fathers-4-Justice, qui avait escaladé la structure du pont Jacques-Cartier 2005, a lui aussi suivi la voie juridique. Il a poursuivi pour diffamation le journal *À Babord!*, au sujet d'un article sur le masculinisme où son nom apparaissait dans une note en bas de page. Il a finalement perdu sa cause¹⁶. En fait, il a si souvent saisi les tribunaux de diverses plaintes qu'il a été déclaré plaideur quérulent¹⁷. En 2011, il est accusé d'avoir

menacé et harcelé le juge en chef de la Cour supérieure du Québec, et il lui est dès lors interdit d'être présent au Palais de justice, si ce n'est que pour ses audiences¹⁸. Quant à l'engagement dans «le monde politique» évoqué par Daniel Laforest, ce dernier s'est en effet porté candidat aux élections provinciales de 2012, dans la circonscription de Charlevoix-Côte-de-Beaupré, et Yves Pageau, animateur du site masculiniste «Gars content» [<http://garscontent.com/>], dans celle de Laurier-Dorion, sous la bannière du parti Coalition pour la constituante¹⁹. Aux élections provinciales de 2007, le militant qui a été déclaré plaideur quérulent s'était porté candidat dans la circonscription de Jacques-Cartier ; Yves Pageau était alors son représentant²⁰. Ces candidats n'obtiennent jamais plus de 1% des suffrages.

Au-delà de ces mobilisations, d'autres actions antiféministes ciblent directement les féministes et leurs organisations. Il n'est donc pas étonnant que l'antiféminisme soit devenu un sujet de préoccupation pour la Fédération des femmes du Québec (FFQ) (voir l'étude d'Émilie Goulet à ce sujet²¹) et pour **L'R des centres de femmes du Québec** (ici nommé : L'R). En effet, les membres de L'R étaient de plus en plus confrontées au discours masculiniste et à l'antiféminisme. Ayant pour objectif de développer l'autonomie individuelle et collective des femmes, L'R s'est engagé dans son « Plan d'action 2009-2010 » à « participer avec [ses] alliés à la dénonciation des pratiques et des arguments des groupes et individus antiféministes. » Cette résolution faisait suite à une demande de ses membres de documenter et de réagir à l'antiféminisme au Québec. Cette démarche a mené à un début de réflexion au sein du Groupe des 13 (table de concertation de regroupements et d'organismes nationaux de femmes). D'autres féministes se sont aussi mobilisées pour documenter l'antiféminisme pour mieux le comprendre et le combattre. Ainsi, le **Protocole UQAM/Relais-femmes du Service aux collectivités (SAC)**, en partenariat avec L'R ou avec d'autres partenaires (dont la FFQ et la Fédération du Québec pour le planning des naissances [FQPN]), a contribué de manière importante et significative à la recherche sur l'antiféminisme²².

La plupart des recherches sur l'antiféminisme s'intéressent avant tout à ses discours et à leur diffusion dans les médias²³ et dans le cyberspace²⁴. Pourtant, les actions antiféministes ciblent aussi directement le mouvement des femmes. C'est d'ailleurs ce qu'avait constaté une première enquête réalisée en 2007 auprès de 80 groupes de femmes (maisons d'hébergement, centres, etc.), qui avait permis de découvrir que 30 d'entre eux (environ 40%) avaient été la cible d'actions antiféministes²⁵. L'objet de la présente recherche est d'étudier à partir des expériences des féministes elles-mêmes l'expression des actions antiféministes qui visent directement le mouvement des femmes, c'est-à-dire les féministes qui y travaillent ou y militent, et ses institutions et ses organisations.





OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

L'objectif principal de cette recherche est donc de répondre à une demande explicite des membres de L'R et de leurs alliées, qui veulent mieux connaître l'antiféminisme et savoir comment y réagir. Pour ce faire, des entrevues ont été menées auprès de féministes qui ont été questionnées au sujet des actions antiféministes et à leurs effets sur le mouvement féministe au Québec, en portant une attention particulière au masculinisme, identifié par la plupart des répondantes comme la forme d'antiféminisme présentement la plus menaçante et nuisible.

En bref, ce projet vise plus spécifiquement à (1) documenter les actions et les attaques antiféministes dont sont la cible diverses intervenantes et institutions féministes ; (2) documenter et analyser les types d'actions et d'attaques et (3) leurs effets sur le mouvement féministe. La distinction entre « actions » et « attaques » antiféministes a été proposée par Mélissa Blais, pour qui le terme « actions » « est plus englobant et fait référence à un vaste répertoire incluant autant les attaques antiféministes que des paroles et des gestes sans violence, mais qui nuisent tout de même au travail des féministes. » Le terme « attaques » est « synonyme de violence, c'est-à-dire [qu'il désigne] les activités et les discours qui portent atteinte à l'intégrité psychologique ou physique des féministes²⁶. »

Cette recherche offre par ailleurs l'occasion d'évaluer une hypothèse de L'R, à savoir que les féministes réagissent aux actions et attaques antiféministes tout comme les femmes victimes de violence masculine : dans les deux situations, les femmes se sentent désarmées et ont l'impression que leur capacité d'action est réduite, elles préfèrent souvent se taire pour éviter de provoquer une escalade de la violence, elles se culpabilisent, se sentent responsables de la violence qu'elles subissent et finissent même par la banaliser. Bref, au « cycle de la violence conjugale » correspondrait un

«cycle de la violence antiféministe». Si cela n'avait pas été prévu au départ, les assistantes de recherche qui ont mené les entrevues ont finalement introduit une question à la toute fin du questionnaire, pour savoir si les répondantes étaient d'accord ou non avec l'hypothèse de L'R.

Pour mener à bien ce projet de recherche, 15 entrevues avec 16 féministes (une entrevue a été réalisée avec deux personnes en même temps) ont été réalisées (ces répondantes sont identifiées par un code alphanumérique pour préserver leur anonymat)²⁷. Il était demandé d'identifier les actions et les attaques antiféministes qui les ciblent individuellement ou l'organisation où elles œuvrent ou le mouvement des femmes en général (voir copie du questionnaire en annexe). Nous avons approché trois types de représentantes du mouvement des femmes: (1) des intervenantes du mouvement féministe qui ont été parmi les premières à réagir à l'antiféminisme (pionnières); (2) des représentantes d'organisations féministes, souvent au niveau national, pour avoir un portrait global de la situation; (3) des féministes qui militent dans des organisations mixtes (par exemple, dans des syndicats ou dans le mouvement étudiant) et qui font face à l'antiféminisme au sein de leur organisation. Bref, les répondantes provenaient d'organisations publiques, parapubliques ou autonomes, agissant au niveau national ou local, engagées dans divers secteurs d'activités, parfois non mixtes et parfois insérées dans des structures mixtes. Toutes ces répondantes avaient plusieurs années d'expérience dans le milieu féministe.

Nous avons réalisé des entrevues semi-dirigées, en reprenant la méthode biographique de groupe²⁸, qui consiste à questionner l'interviewée à la fois sur son expérience personnelle et sur sa perception de l'ensemble de son groupe (ici, son institution ou le mouvement des femmes dans son ensemble). L'interviewée agit alors comme une observatrice de son propre milieu. La méthode biographique de groupe a permis de considérer l'interviewée comme une experte de son milieu, ce qui nous a permis de recueillir des informations non seulement sur son groupe, mais sur son environnement, soit le mouvement féministe dans son ensemble. Si d'autres membres de son groupe ont été la cible d'actions ou d'attaques antiféministes et si elle a discuté de ce sujet avec d'autres, cela lui permet d'identifier diverses formes d'actions et d'attaques, ainsi que leurs effets.

L'avantage de cette méthode est d'obtenir rapidement un portrait global d'une situation qui affecte un groupe. Le risque de cette méthode est évidemment de confondre l'interprétation subjective de la personne interviewée avec la réalité vécue par les autres membres de son groupe. Ce risque peut être limité de deux manières, soit en demandant explicitement à l'interviewée de distinguer entre ses opinions/perceptions et les opinions/perceptions des autres membres, ce qui favorise un travail réflexif de

mise à distance des perceptions de l'interviewée, et aussi en recoupant les témoignages de plusieurs interviewées qui observent le même milieu, ce qui permet de comparer les perspectives globalisantes des unes et des autres. À noter qu'au cours des entrevues, les participantes différenciaient elles-mêmes leurs perceptions des faits avérés.

Une attention particulière a été portée, lors des entrevues, à (a) dégager une typologie des actions et des attaques antiféministes (attaques verbales ou physiques; attaques en personne ou virtuelles [par courriel, graffiti, etc], attaques menées par des individus ou des groupes militants, etc.); (b) distinguer les cibles (menaces visant un individu ou un groupe ; attaques visant une institution gouvernementale, universitaire, communautaire, militante ; etc.); (c) documenter les effets de ces actions et de ces attaques sur le mouvement féministe. Ces entrevues ont ensuite été retranscrites et analysées en portant une attention particulière à deux enjeux : les types d'actions et d'attaques et leurs effets sur les féministes.

..... ██████████



PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Notons d'entrée de jeu que de nombreuses répondantes ont témoigné que l'antiféminisme est un sujet de discussion formelle ou informelle entre féministes dans leur organisation ou leur réseau, et parfois même avec le conseil d'administration (R1; R13). Selon une répondante (R5), des questions peuvent être posées, lors d'entrevues d'embauche dans un organisme féministe, pour évaluer si la candidate a intégré ou non le discours et les préoccupations antiféministes, en particulier masculinistes. Certaines organisations ont mené des enquêtes auprès de leurs membres au sujet de l'antiféminisme (R6a et R6b). D'autres organisations ont formé des comités se consacrant exclusivement à l'antiféminisme (R5; R18). Une répondante (R6b) explique : « [J]e regarde tout ce qu'on a écrit dernièrement. On parle toujours de l'antiféminisme. Que ce soit dans nos mémoires, on met toujours les antiféministes au cœur de nos interventions, de nos argumentaires. » Des répondantes ont également discuté du problème de l'influence de l'antiféminisme avec des instances publiques (R19).

Cela dit, quelques répondantes constatent que toutes ces discussions au sujet de l'antiféminisme ont des effets négatifs pour les féministes, car elles constituent une certaine perte de temps et d'énergie et elles peuvent être source de division. Ainsi, une répondante (R1) explique que dans l'organisme de femmes où elle travaille, « on se disait : "Bon, on perd beaucoup de temps à parler des antiféministes... Et qu'est-ce qu'on fait pendant ce temps-là? On ne canalise pas nos énergies vers des actions et des activités intéressantes pour les femmes". [...] Ça nous divise parce qu'on n'est pas toutes d'accord quant aux stratégies pour contrer ce discours antiféministe. » Mais la même répondante précise que « [q]uand on est la cible de menaces directes, c'est normal qu'on en parle plus souvent. » D'ailleurs, c'est finalement lors de ces discussions collectives que les féministes développent des stratégies et des tactiques pour réagir à l'antiféminisme.

Dans la tradition féministe qui fonde le développement de la connaissance politique sur le partage des expériences individuelles, des répondantes (R1; R3) notent que la mise en commun des réflexions au sujet de l'antiféminisme permet de mieux comprendre le phénomène. Une répondante (R1) explique ainsi : « C'est là qu'on s'aperçoit qu'on n'est pas toute seule à vivre certaines choses. On s'aperçoit aussi qu'en nommant l'antiféminisme plus sournois [...], les gens disent "Ah! oui, on n'avait pas vu cela comme de l'antiféminisme". » À titre d'exemple, une femme nous a rapporté, suite à une présentation dans le milieu féministe des résultats de cette recherche, avoir discuté avec une féministe étonnée que son organisme d'aide aux femmes reçoive régulièrement, sous forme de don, des sacs de vêtements souillés d'excréments. Lors de la discussion, elle a finalement réalisé que ce n'était pas anodin et qu'il s'agissait peut-être d'une action antiféministe²⁹. C'est ainsi qu'une répondante (R1) explique que « [c]'est à travers ce qu'on collectivise qu'on se rend compte que c'est encore un système qui est à l'œuvre. C'est le patriarcat, c'est encore une oppression, une violence dirigée envers les femmes. »

LES FORMES D' ACTIONS ET D' ATTAQUES ANTIFÉMINISTES

Les répondantes ont discuté d'un grand nombre d'attaques antiféministes qui les ont ciblées directement et individuellement ou qui ont ciblé leur organisation et certaines de leurs collègues ou dont elles ont entendu parler dans le mouvement féministe. Notre recherche confirme donc et précise les résultats obtenus en 2007 par Émilie St-Pierre lors de son enquête auprès d'environ 80 groupes de femmes au Québec. Ses répondantes avaient témoigné de menaces anonymes par appels téléphoniques ou par courriels, de dénigrement sur des sites Web sous forme de caricatures en photomontages, de propos insultants, souvent sexistes, misogynes et lesbophobes, de menaces de poursuites et de poursuites juridiques, de harcèlement administratif sous forme de demandes nombreuses en vertu de la Loi d'accès à l'information et de perturbation d'évènements féministes, par exemple en monopolisant la parole lors de la période de questions à la fin d'une conférence.

Les attaques identifiées par nos répondantes constituent de l'intimidation et du harcèlement, ainsi que des contre-mobilisations. Il ne s'agit pas de catégories mutuellement exclusives et une action peut à la fois relever de l'intimidation et du harcèlement, par exemple. Cette typologie ne vise qu'à clarifier la réflexion. Enfin, il importe de rappeler qu'il s'agit ici d'une présentation d'actions antiféministes qui

prend comme référence le point de vue de la personne ciblée (la féministe) et non l'intention de l'acteur (l'antiféministe). Il n'est donc pas toujours possible d'identifier l'individu ou les individus qui sont à l'origine de ces actions, ni de savoir s'ils appartiennent ou non à un réseau ou un groupe militant antiféministe ; il est possible d'ailleurs qu'ils n'appartiennent à aucun réseau ou groupe militant. Cela dit, indépendamment de leur identité idéologique et politique qu'il est souvent difficile de saisir, il reste possible d'évaluer les impacts de leurs actions sur les féministes et le mouvement des femmes. Puisqu'il s'agit d'actions qui ciblent et qui nuisent de diverses manières aux féministes et au mouvement des femmes, il est possible de dire que ces actions ont des *effets antiféministes* (à titre de comparaison, si un groupe communautaire afro-qubécois reçoit des menaces de mort ou des messages d'insultes ou que les murs de ses locaux sont couverts de graffitis, il est possible de parler d'actes racistes, même si on ne connaît pas l'identité des personnes qui en sont responsables).

Intimidation et harcèlement

Plusieurs féministes rencontrées ont fait état de diverses manœuvres d'intimidation, allant des menaces de mort à des poursuites judiciaires (voir Tableau 1), qui peuvent avoir comme effet — comme cela sera discuté plus loin — chez elles ou leurs collègues et alliées, la peur, le choix du silence avec l'espoir que l'intimidation cesse ou l'adoption de certaines mesures de sécurité. Au sujet des menaces de mort, il s'agit de messages anonymes qui expriment le souhait qu'une féministe « meure dans un feu » (R19) ou l'avertissement qu'«[o]n va venir vous fusiller, vous les travailleuses» (R1). Un autre groupe a reçu des messages téléphoniques d'un homme qui disait « I want to kill you » (R13). Évidemment, comme ces messages sont exprimés sous le couvert de l'anonymat, il n'est pas possible de les associer à des groupes ou des réseaux militants en particulier, ni même de savoir si celui qui les exprime participe à un réseau ou un groupe.



TABLEAU 1. ACTIONS D'INTIMIDATION

Menaces de mort envoyées par courriel et par téléphone
Menaces de violence physique (au téléphone, une menace de « venir me tabasser avec sa gang, disant qu'il savait où j'étais » [R6b])
Insultes (« Maudite vache », « Chienne » [R3]) envoyées par courriel et par téléphone
Harcèlement professionnel
Atteintes à la réputation
Diffusion de propos antiféministes, misogynes et sexistes sur des sites Web
Prises de photos de féministes ainsi que diffusion de ces images sur Internet
Identification publique et diffusion d'informations sur les services d'aide confidentiels pour les femmes violentées
Invitations diffusées sur Internet à perturber des événements féministes
Mises en demeure
Plaintes à la police pour discrimination à l'endroit des hommes
Plaintes devant diverses instances (par ex. : à la Commission des droits de la personne et de la jeunesse, par des hommes jugeant discriminatoires des organismes de lesbiennes annonçant des offres d'emploi pour femmes lesbiennes seulement)
Poursuites judiciaires
Demandes d'information en vertu de la Loi sur l'accès à l'information
Lettres aux députés des différentes régions et au bureau du Premier ministre
Récupération et détournement du discours féministe (par ex. : les études sur la violence conjugale entre lesbiennes prouveraient que les femmes sont aussi violentes que les hommes [R8]), mais aussi de slogans ou d'affiches.
Le harcèlement est de l'intimidation à répétition, ce qui a pour effet d'induire un sentiment de menace permanente, et donc de provoquer de l'anxiété, de nuire au travail et à la militance des féministes dans la mesure où elles doivent consacrer du temps, de l'énergie et des ressources pour y faire face.



C'est ainsi qu'il faut évaluer les menaces de plaintes ou plaintes formelles déposées devant diverses instances, dont le Conseil de presse du Québec. Par exemple, suite à la publication d'un article intitulé « Les femmes sont aussi violentes que les hommes... mais ce sont elles qui arrivent en morceaux à l'urgence », Yves Pageau, animateur du site « Garscontent », a porté plainte en 2002 contre une journaliste du *Journal de Montréal*. Il exigeait que le journal se dote d'une chronique « Hommes » qui serait l'équivalent de la chronique « Femmes » et il épinglait au passage une intervenante auprès de femmes violentées, qu'il identifiait dans sa plainte comme une « féministe professionnelle. » En 2003, le même plaignant s'en prenait au journal *Le Québécois*, en réaction — une fois de plus — à un article au sujet de la violence conjugale envers les femmes, s'en prenant au passage à la porte-parole de la Fédération des femmes du Québec (FFQ), citée dans le texte, ainsi qu'au Collectif masculin contre le sexisme, présenté dans la plainte comme un « organisme farfelu ». Le même Yves Pageau dépose à nouveau une plainte en 2006, cette fois contre une chroniqueuse du journal *Le Devoir*, pour certains de ses propos dans sa chronique « La Life : masculiniste contre féministe », puis quelques mois plus tard contre le journal *La Presse*, pour des informations contenues dans l'article « Le drame de Polytechnique commémoré dans la sobriété ». Toutes ces plaintes ont été rejetées, mais il est possible qu'un tel acharnement soit perçu par certaines comme du harcèlement³⁰.




De même, plusieurs répondantes ont mentionné les multiples demandes en vertu de la Loi d'accès à l'information, reçues par des groupes œuvrant le plus souvent dans le secteur des violences contre les femmes. Ainsi, la Commission d'accès à l'information du Québec reçoit en 2006 au moins trois demandes en trois mois de la même personne qui se présente comme un « directeur de recherche » d'une entreprise « à l'écoute des pères », qui jugera ne pas avoir reçu toutes les informations espérées et déposera des demandes de révision, toutes trois rejetées en 2012. Ces demandes d'accès à l'information auprès de centres de femmes ou de maisons d'hébergement pour femmes ou de l'Agence de la Santé et des Services sociaux, et les discussions lors des audiences suivant un appel de la décision, visent à obtenir — entre autres — des informations quant aux vérifications comptables effectuées par l'Agence au sujet des subventions versées aux maisons, les « vérifications physiques », y compris des « visites surprises » que l'Agence devrait effectuer « pour s'assurer que [l']organisme héberge vraiment des femmes victimes de violence conjugale », et les rapports financiers de maisons d'hébergement pour femmes violentées. Certaines de ces demandes ne sont pas recevables, car il s'agit « d'une demande d'information concernant certaines pratiques [...] et non une demande de documents » spécifiques³¹.

En tant qu'organismes financés par des fonds publics, plusieurs organisations féministes sont soumises à cette Loi d'accès à l'information, ce qui est légitime dans la mesure où elle permet à des citoyennes et des citoyens de savoir, entre autres choses, comment l'argent public est dépensé. Cela dit, pour plusieurs répondantes, cette démarche est en fait une forme de harcèlement administratif, tout particulièrement quand il s'agit d'informations exigées par des antiféministes et qui peuvent nuire à la sécurité des intervenantes et des bénéficiaires, en particulier dans les maisons d'hébergement pour femmes violentées. Ces demandes provoquent chez certaines le sentiment d'être harcelées et elles estiment que l'intention derrière ces demandes est tout simplement de nuire aux féministes et aux femmes qu'elles cherchent à aider. On peut par ailleurs se demander pourquoi des groupes qui prétendent venir en aide aux pères divorcés et séparés consacrent ainsi autant d'énergie à surveiller les ressources d'aide aux femmes victimes de violence masculine. Plusieurs répondantes associent cette tactique aux discours de suspicion au sujet du financement, du budget et des dépenses des groupes de femmes; et des insinuations circulent sur le Web sur l'avidité des féministes pour les subventions, des détournements de fonds et du gaspillage (R7) (R12). Une répondante (R1) constate par ailleurs qu'un grand nombre de demandes d'accès à l'information au sujet des statistiques et des données sur lesquelles se fondent des politiques publiques pourrait aussi avoir pour effet «de paralyser l'action gouvernementale» en matière d'égalité entre les sexes.

Contre-mobilisations

Les contre-mobilisations représentent des actions publiques menées individuellement ou collectivement par de militants et militantes qui s'opposent au mouvement féministe, soit sous forme de manifestations et d'actions directes ou de discours (prise de parole dans les médias). Des répondantes indiquent avoir assisté à des événements publics qui ont été perturbés par des antiféministes, surtout lors des périodes de questions, alors que des hommes monopolisent le micro pour critiquer les féministes et revendiquer des ressources pour les hommes. Ainsi, une répondante (R5) rapporte la perturbation à Sorel d'un événement féministe, dont le sujet était la violence masculine contre les femmes, et «où il y avait des jeunes femmes qui témoignaient de la violence qu'elles avaient vécue et ils se sont pointés, [...] et ont commencé à [...] dire : "Ah! c'est parce que t'as pas eu de bonnes relations avec ton père". [...] [C]'est l'assemblée qui leur a dit de sortir. Mais ils sont restés dans le stationnement tout le temps [...] et ils ne sont partis que lorsque la dernière personne est partie.» Cet exemple est particulièrement intéressant, puisque le sujet de la discussion était la violence masculine contre les femmes et que l'action de perturbation s'inscrivait elle-même dans une logique de violence contre les femmes. Une autre répondante

(R12) rapporte à son tour, à propos d'évènements où les antiféministes « vont dans des ateliers dans un colloque. Je me souviens, c'était une grande salle et ils avaient monopolisé les micros. C'est une stratégie. Ce n'est pas seulement pour proférer des menaces, car leur discours est aussi totalement antiféministe et totalement anti-mère. »

TABLEAU 2. CONTRE-MOBILISATIONS	
Vigiles antichoix devant une clinique d'avortement	
Présence de militantes et de militants antichoix lors de manifestations féministes pour la justice reproductive	
Perturbation d'événements publics féministes	
Seau d'eau sur la tête, lors d'une manifestation féministe (la Marche mondiale des femmes, à Montréal)	
Des militants forcent l'entrée de locaux non mixtes	
Fenêtres cassées d'un local féministe	
Graffiti sur la porte ou les murs d'un local féministe (par ex.: « Bitch » ou dessins obscènes)	
Clous répandus dans le stationnement d'un organisme féministe	
Discrédit systématique des organismes féministes et de leur discours dans les médias	
Démarches juridiques pour bloquer des campagnes publiques et des plans d'action pour l'égalité entre les sexes (en agressions sexuelles, par ex. ³²)	
Critique et rapport dans des instances publiques et parapubliques, en particulier au sujet du financement des groupes de femmes	

À noter que des membres du GIRAF ont aussi été la cible de telles actions de perturbation d'évènements féministes. Ainsi, lors d'une présentation sur le masculinisme organisée par un centre de femmes à l'occasion de la Journée internationale des femmes, le 8 mars 2006, des masculinistes ont assisté à l'atelier et ont monopolisé la période de questions, en évoquant leur histoire personnelle de séparation (et la prétendue schizophrénie d'une ex-conjointe) et en répétant qu'il manquait de ressources pour les hommes. L'un d'eux s'est finalement levé au milieu

de la salle pour crier des insultes à une femme présente, sous prétexte qu'elle le regardait en souriant. Il a refusé de quitter les lieux et l'activité a dû être interrompue. Un des masculinistes a enregistré secrètement toute l'activité et a diffusé cet enregistrement sur le Web, même si l'animatrice avait demandé en début d'activité qu'il n'y ait pas d'enregistrement.

De même, une assistante de recherche du GIRAF a participé le 16 novembre 2011 à une soirée de l'Université populaire à Montréal qui était consacrée à discuter d'antiféminisme. Un masculiniste a monopolisé une bonne partie de la période de questions et il a enregistré l'évènement même si l'animatrice avait explicitement demandé qu'il n'y ait pas d'enregistrement. Un homme qui l'accompagnait a crié, à la fin de la soirée, « [v]ous allez toutes mourir, comme des chiennes mortes, des criss de chiennes ! » La police a finalement été appelée sur les lieux par les organisatrices.

Enfin, à l'automne 2012, le GIRAF a reçu le récit d'une perturbation d'un atelier sur le féminisme, dans un organisme communautaire. Alors que l'animatrice parlait de violence conjugale, un homme s'est levé brusquement en criant qu'elle mentait et en exigeant de connaître ses sources qu'elle avait pourtant indiquées un peu avant. Il a fait référence au livre *300 000 femmes battues y avez-vous cru ?* (un ouvrage collectif d'auteurs masculinistes) et lorsqu'un autre participant lui a demandé « Combien d'hommes sont morts de la violence conjugale ? », il a répondu : « Autant d'hommes que de femmes. »

L'ANTIFÉMINISME DANS LES MÉDIAS

Les autres formes d'actions de perturbation, comme l'entrée forcée dans des espaces non mixtes de femmes ou les graffitis, sont plus rares mais tout de même discutées par les répondantes. Les attaques antiféministes dans les médias sont nombreuses, y compris dans les forums sur les sites Web des médias, qui permettent d'inscrire des commentaires suite à des entrevues ou des articles. Pour plusieurs répondantes, l'antiféminisme dans les médias peut être perçu comme relevant de l'intimidation, du harcèlement ou de la contre-mobilisation. Des répondantes (R12 ; R17) notent que c'est souvent lorsqu'elles s'expriment dans les médias qu'elles reçoivent ensuite des messages téléphoniques ou électroniques « pour dire qu'on est folles ou qu'on dit n'importe quoi [...], des castratrices d'hommes, des anti-hommes » (R12). Ce phénomène peut expliquer que certaines répondantes hésitent maintenant à

s'exprimer publiquement (voir la section sur les effets). Une répondante (R6b) rapporte la réponse d'une des membres de son organisation recueillie lors d'une recherche interne au sujet de l'antiféminisme : « On fait bien attention, maintenant, à la manière dont on intervient dans les médias. »

Une autre répondante (R5) qui accorde des entrevues dans des médias note que lorsque sa présence dans une émission est annoncée publiquement, des masculinistes envoient aux journalistes « des messages très durs, très décapants. Moi, la première chose que je dois faire en entrevue, c'est répondre à ces attaques avant même de parler du sujet sur lequel je dois m'entretenir. » Il lui faut alors réagir à des remarques du journaliste qui déclare : « On a reçu des courriels de groupes d'hommes qui disent que la violence est symétrique, qu'est-ce que vous en pensez ? » Or, explique la répondante, « quand on n'a que 3-4 minutes, ça prend beaucoup de temps avant de passer au sujet. » Une répondante (R17) se désole aussi qu'en vertu du principe journalistique selon lequel les deux points de vue sur un sujet doivent s'exprimer, les féministes qui acceptent d'intervenir dans les médias doivent souvent faire face à un intervenant masculiniste, comme le psychologue Yvon Dallaire³³.

Des répondantes constatent que les féministes peuvent être insultées dans les médias au sujet de leur apparence physique en référence à leur sexualité. Le chroniqueur Richard Martineau a ainsi signé un texte intitulé « Les sœurs cloîtrées » (*Le Journal de Montréal*, 12 juin 2008), dans lequel il disait

« en regardant la conférence de presse de Christiane Pelchat, la présidente du Conseil du statut de la femme qui dévoilait un avis sur l'hypersexualisation, hier, une question m'est venue en tête: Voulez-vous me dire pourquoi la plupart des porte-parole féministes québécoises ressemblent à des gardiennes de prison ou à des sœurs cloîtrées ? [...] quand on se présente devant les médias, on s'arrange, non? On se maquille, on passe chez le coiffeur... On porte des vêtements qui nous mettent en valeur. Les féministes québécoises considéreraient-elles la coquetterie comme un crime ? Comment voulez-vous qu'une jeune femme de 20 ans s'identifie à madame Pelchat ou à Françoise David [...] on peut être à la fois féminines ET féministes [...] j'avais l'impression d'entendre qu'un discours POUR le puritanisme. »

Des répondantes soulignent l'influence du discours masculiniste dans des hebdomadaires régionaux. Une autre répondante (R5) explique que lorsque des groupes de femmes annoncent et organisent des levées de fonds, des lettres de lecteurs sont envoyées à l'hebdomadaire pour affirmer que ces femmes touchent déjà trop de subventions, qu'il n'y a rien pour les hommes, etc. Des répondantes (R4 ; R6a) indiquent qu'à Beloeil, le journal est particulièrement complaisant envers le discours masculiniste et le groupe L'après-rupture (R4). Après vérification, il s'avère que *L'Œil régional* a en effet publié des articles qui relayent les propos d'un représentant de L'après-rupture³⁴, sans oublier ses lettres ouvertes où il déclare que «les lois, la majorité des subventions étatiques et le discours anti-patriarcal fortement médiatisé du puissant lobby féministe tirent à boulets rouges contre les pères³⁵.» Pour sa part, *Le Soleil de Valleyfield* a publié le 7 octobre 2006 une lettre intitulée «La victimisation des femmes coûte cher aux contribuables», signée «L'équipe de recherche de L'après-rupture, par Jean-Pierre Gagnon, directeur de recherche». Il affirme que les services d'aide aux victimes d'agressions sexuelles représentent une «[i]ndustrie fort lucrative pour nos féministes professionnelles très habiles dans l'art de créer des victimes en série et de s'assurer ainsi des emplois intéressants³⁶.»

La présence d'un discours antiféministe dans les médias peut faire craindre qu'il n'encourage des individus à passer aux actes : «avec ce discours qu'ils entretiennent dans les médias et sur les sites Internet [...] ils vont appeler à la violence, et c'est justement ceux qui vivent peut-être une séparation difficile ou qui ont des problèmes de santé mentale qui peuvent être encouragés à commettre des actes de violence» (R2).

Quant aux démarches juridiques pour bloquer des campagnes publiques de prévention des agressions sexuelles, par exemple³⁷, elles ne semblent pas couronnées de succès jusqu'à présent, mais participent à entretenir l'impression que les antiféministes cherchent à nuire au travail des féministes, en particulier quant elles aident les femmes agressées et violentées. De même, des répondantes identifient comme une forme de mobilisation antiféministe les représentations critiques effectuées auprès d'instances publiques et parapubliques quant au financement des groupes de femmes, sans qu'il soit possible dans le cadre de cette recherche de préciser l'ampleur de ce phénomène, ni s'il a eu pour effet une baisse de ce financement ou l'octroi de subventions à des réseaux ou des groupes qui seraient antiféministes.

IDENTIFICATION DES ANTIFÉMINISTES ET DE LEURS INTENTIONS

Les entrevues ont permis de recueillir des informations — fondées sur la perception des féministes — quant aux antiféministes et à leurs intentions. Dans le cadre de cette recherche, il n'est pas possible de confirmer ou d'infirmer si l'identification des antiféministes est exacte, ni si les répondantes perçoivent correctement leurs intentions. Cela dit, les réponses aux sujets des intentions perçues ou supposées permettent de mettre en lumière l'analyse que proposent les féministes de la lutte entre les antiféministes et les féministes. C'est en discutant du type d'action ou d'attaque et de la cible visée, par exemple, qu'il est possible d'évaluer quelle peut être l'intention derrière la parole ou le geste. Les témoignages des féministes permettent enfin de constater qu'il y a des actions et des attaques qui ciblent les féministes et leurs organisations, et que ce phénomène a des effets de nuisance sur les féministes et leurs organisations.

Qui sont-ils ?

Parmi les masculinistes — individus et groupes — les plus souvent identifiés par les répondantes, on retrouve Fathers-4-Justice (9 répondantes) et L'après-rupture (7 répondantes), soit deux groupes qui se spécialisent dans la défense des intérêts des pères séparés et divorcés, et le site « Garscontent » (7 répondantes). D'autres groupes sont également mentionnés, mais moins souvent, soit Autonhommie, le Groupe d'entraide aux pères et de soutien à l'enfant (GEPSE), Homme d'aujourd'hui, le Mouvement égalitariste. Dans certains cas, les répondantes disent être en mesure de les identifier parce que les attaques sont signées (dans les médias, par exemple, ou lors de demande d'accès à l'information) ou parce qu'elles connaissent les militants pour les avoir vus dans les médias : « Je connais leur existence, j'ai vu dans un film, tu sais, *La domination masculine*, par exemple, on en voit plusieurs » (R19). À noter que des répondantes indiquent que des fonctionnaires dans plusieurs ministères épousent les idées masculinistes et que l'idéologie masculiniste selon laquelle les hommes sont en crise se retrouve même à Condition féminine ou au Conseil du statut de la femme (voir la section « Peut-on parler d'un antiféminisme d'État ? »), ce qu'avait déjà constaté Karine Foucault³⁸.

Enfin, quelques féministes mentionnent les mouvements antichoix, mais c'est bien le masculinisme qui semble la forme d'antiféminisme la plus active, la plus dérangeante et la plus menaçante aujourd'hui au Québec. À propos des antichoix, une répondante (R13) rapporte qu'il y a eu une recherche menée au sujet des ressources en avortement précisément pour connaître les menaces et les attaques auxquelles elles font face : « la plupart des points de service pour des avortements [...] nous ont dit ne pas être l'objet de manifestations, sauf une clinique qu'on connaît bien, la clinique Morgentaler. Quand il y a des manifs anti-avortement, c'est toujours devant la clinique Morgentaler. [...] [O]n sait que Campagne Québec-vie participe de plus en plus à tout ce qui est vigile organisée au niveau canadien, américain, etc. [...] Ça fatigue les intervenantes. Ça fatigue évidemment certaines femmes qui vont se faire avorter et qui voient les manifestants. » Il y a aussi un centre communautaire pour femmes, en Outaouais, qui pratique des avortements et qui a « été la cible de manifestants très persistants. Il y avait déjà une injonction, mais il y a un manifestant qui l'a contestée. [...] il y a maintenant une injonction permanente. C'est la première au Québec [...] et elle élargit le périmètre de sécurité autour de la clinique de façon à ce que les manifestants et les femmes qui entrent à la clinique ne se voient pas. » La répondante ajoute toutefois que le plus inquiétant sur ce front de lutte, à l'heure actuelle, ne sont pas tant les vigiles que l'émergence de « centres d'aide à la grossesse antichoix. Il s'agit de groupes qui se présentent comme offrant des services de conseils neutres auprès des femmes. Il y en aurait peut-être une vingtaine au Québec » (à noter qu'il y a présentement une recherche en cours, à ce sujet, au Service aux collectivités de l'UQAM).

Les intentions

Selon les répondantes, de nombreuses intentions motivent les antiféministes dans leurs actions et leurs attaques contre les féministes et le mouvement des femmes. Bien évidemment, plusieurs répondantes (R1 ; R5 ; R6a ; R10 ; R12 ; R19) perçoivent chez les antiféministes une volonté de discréditer le mouvement féministe, soit ses représentantes et leurs discours : « Un des objectifs premiers, c'est de nous discréditer » (R1). Il s'agit ici d'une volonté de miner la légitimité du féminisme aux yeux d'autres acteurs sociaux : l'État, les médias, l'opinion publique, etc. Du même coup, l'intention des antiféministes serait aussi d'attirer l'attention, « de se faire connaître, de faire parler d'eux » (R1). Ainsi, les antiféministes espèreraient du même souffle discréditer les féministes en démontrant qu'elles exercent trop d'influence et qu'elles obtiennent trop de financement public, pour convaincre qu'il doit y avoir plus de ressources attribuées aux hommes et à leurs groupes (R4).

Des répondantes indiquent aussi que l'antiféminisme semble motivé par l'intention d'intimider (R1 ; R7 ; R13 ; R19) et de « déstabiliser » (R4 ; R10 ; R13) les féministes, en provoquant chez elles « une certaine culpabilité » (R1 ; aussi R10) quant aux souffrances des hommes, ou pire, en provoquant chez elles la peur (R5 ; R7 ; R13 ; R19) et la terreur (« climat de terreur » [R1]), pour les faire taire (R5 ; R7 ; R13), les « censurer » (R6a) et les faire reculer. Ainsi entendu, l'antiféminisme est perçu par les répondantes comme une volonté de « contrôler » (R6a) et comme « une violence psychologique » (R1), l'une des répondantes (R6a) intégrant les attaques antiféministes « dans un continuum de violence envers les femmes. »

De manière générale, les répondantes croient qu'il s'agit pour leurs adversaires de « réaffirmer la domination » masculine (R6b) et de protéger des rapports sociaux qui avantagent les hommes face aux femmes : « Ils réagissent, parce que sinon, ils vont perdre des privilèges » (R5). L'intention est donc politique, soit de protéger le patriarcat et « de remettre les femmes à leur place autant que possible dans leur cuisine et dans le rôle traditionnel des femmes » (R3 ; aussi R4). C'est sans doute pour cela que l'un des enjeux premiers des mobilisations des masculinistes soit « les pensions alimentaires [...] ça cache une frustration d'avoir à partager la ressource économique quand il y a des enfants. [...] Ça doit cacher la frustration de ne plus être le dominant... » (R3). L'antiféminisme aurait donc comme objectif, selon la perception de ces féministes, d'exercer une influence sur les rapports sociaux entre les hommes et les femmes, en faveur des hommes.

EFFETS DE L'ANTIFÉMINISME SUR LES FÉMINISTES

Comme indiqué précédemment, cette recherche est originale puisque très peu de travaux sur l'antiféminisme ont cherché à connaître ses effets directs sur les féministes, préférant évaluer les effets dans les médias ou sur les politiques publiques. Après avoir distingué, dans un premier temps, diverses formes d'actions et d'attaques antiféministes (intimidation, harcèlement, contre-mobilisation), les participantes à la recherche identifient plusieurs effets directs de l'antiféminisme sur elles-mêmes, leur organisation et le mouvement féministe en général. Plusieurs répondantes expliquent que l'antiféminisme draine beaucoup d'énergie chez les féministes et les organisations qui sont ciblées. Une autre répondante (R17) explique, de manière plus globale, que « c'est au niveau de l'énergie de travail, c'est très émotif », et précise que dans une

organisation mixte comme la sienne où il y a des antiféministes, « il faut travailler doublement pour démontrer qu'on est bonnes et qu'on est capables, alors qu'on se fait attaquer injustement. »

Plusieurs types d'effets peuvent être distingués, même s'ils ne sont pas mutuellement exclusifs : développer des mesures de sécurité, démobilisation et désolidarisation, mobilisation de ressources, détournement de ressources et de missions au profit des hommes, difficultés professionnelles, perturbation de la vie privée.

Développer des mesures de sécurité, démobilisation et désolidarisation

L'intimidation, le harcèlement et les contre-mobilisations antiféministes font craindre pour la sécurité des féministes, à la fois sur leur lieu de travail et lors d'évènements publics, ou entraînent une certaine démobilisation.

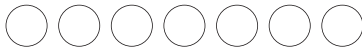
La menace perçue peut être une simple intervention un peu dérangeante lors de la période de questions à la fin d'une conférence. D'autres intègrent ces intimidations dans l'histoire longue du mouvement des femmes, marquée par l'attentat qui a ciblé les femmes de l'École polytechnique en 1989, et s'inquiètent que quelques hommes pensent aujourd'hui que le tueur était un héros ou un martyr qui mériterait d'être imité³⁹. Une répondante qui évoque un « climat de peur » rappelle ainsi : « [C]e qui s'est passé en 1989 à la Polytechnique, et toutes les menaces [...], tu fais le cumul de tout ça et tu te dis : "Finalement, je ne me sens pas en sécurité dans ma propre ville. Je ne me sens en sécurité nulle part", [...] ça joue sur notre volonté parce que la peur, ça peut être très contraignant et cela peut nous empêcher de nous mobiliser » (R1). Au sujet des rassemblements commémoratifs du 6 décembre, la même répondante rapporte avoir entendu plusieurs femmes dans son entourage lui dire : « [M]oi, je ne sais pas si je veux y aller, tu sais, il va peut-être avoir un fou qui va être là [...] j'ai peur pour ma vie. » Une autre répondante témoigne avoir « beaucoup de stress » et avoir « peur qu'ils s'en prennent à toi, à tes amies, etc., [...] c'est une sorte de paranoïa » (R18). Cette peur resurgit en certaines occasions, comme lors d'évènements ou de débats publics : « [O]n ne sait jamais s'il n'y en a pas un qui va se décider à faire quelque chose » (R5). Plusieurs répondantes indiquent d'ailleurs que cette peur réduit la capacité d'action et peut décourager certaines de parler en public (R1 ; R4 ; R7 ; R12 ; R13), ce qui est une forme de démobilisation.

La peur produite par les actions et les attaques antiféministes se traduit donc par d'autres effets : refus de parler en public, mesures de sécurité, plaintes à la police, fermeture temporaire de ressources pour femmes, méfiance envers les hommes. La peur pousse aussi des féministes à adopter de nouvelles mesures de sécurité permanentes ou ponctuelles : portes verrouillées en tout temps (R3 ; R5), caméras de vidéo-surveillance (R5), numéro de téléphone personnel confidentiel, équipe de sécurité (R1 ; R18), filtre des listes d'information courriel dans les groupes mixtes (R18), se déplacer accompagnée, dans des événements publics par exemple (R3). Une répondante témoigne de la fermeture momentanée d'un centre de femmes, suite à des menaces téléphoniques, alors qu'une autre répondante indique que les actions et les attaques encouragent les féministes à entretenir une certaine méfiance envers les hommes (R1).

En termes de démobilisation, des répondantes indiquent que la peur ou la pression exercée par les actions et les attaques et la menace qu'elles se reproduisent peuvent entraîner des démissions (R4), en particulier chez les femmes membres de comités de femmes dans des organisations mixtes : « [Y] a tellement de pression [...] aussi entre nous au comité. [...] c'est rare que les gens restent plus d'un an au comité, entre autres raisons à cause des attaques antiféministes. [...] Il n'y a personne qui veut venir dans le comité » (R17). Elle ajoute, toujours au sujet des organisations mixtes : « [C]omme comité [de femmes] [...] certaines attaques antiféministes réussissent à nous désolidariser, un peu » et « des fois, les attaques viennent d'amis, de conjoints, d'amants » (R17). Une autre répondante (R3) explique qu'en raison de toutes les actions des masculinistes (dont les demandes d'accès à des informations nominales), des individus peuvent hésiter avant de se porter volontaires pour être membre d'un conseil d'administration d'un groupe de femmes.

Une répondante constate que les actions et attaques antiféministes peuvent entraîner un isolement de certaines féministes qui sont plus particulièrement ciblées et une division dans le mouvement féministe (R1), voire de la désolidarisation. En effet, certaines féministes réagiront en s'éloignant des féministes les plus ciblées par les antiféministes, de peur d'être la cible à leur tour de ces actions et attaques antiféministes : « [C]ertaines féministes qui se disent féministes veulent se distinguer des féministes radicales comme moi parce que [...] c'est celles-là qui attirent le plus de vomis de ces gars-là » (R3). Certaines vont même éviter de se dire « féministe » publiquement (R1 ; R3 ; R6a).

Une autre répondante (R4) témoigne de l'effet de la peur : « [L]a crainte fait qu'on oublie de rêver... ou qu'on ne poursuit pas. Puis qu'on ne sait plus quelle est notre utopie. »



Mobilisation de ressources

Plusieurs répondantes déplorent que les antiféministes forcent les féministes à mobiliser des ressources humaines et financières pour réagir à leurs actions et leurs attaques : « [L]e masculinisme et l'antiféminisme viennent freiner le féminisme parce qu'on est obligé de réagir à un contre-mouvement. [...] ça nous prend beaucoup de temps, ça nous prend beaucoup d'énergie, ça nous prend beaucoup de militantes » (R18). Les mesures de sécurité, tout comme le dépôt de plaintes à la police suite à des menaces, impliquent pour les féministes une mobilisation de temps et d'énergie et parfois d'argent. C'est aussi le cas avec le harcèlement administratif sous forme d'une multiplication de demandes d'information en vertu de la Loi d'accès à l'information (R5), ou de demandes auprès des ministères de justifier telle ou telle étude. Une répondante (R2) explique : « [Y] a certaines années, soit vers 2005-2006, je passais le tiers de mon temps uniquement à répondre aux revendications antiféministes, d'une façon ou d'une autre. Donc, effectivement, ça peut paralyser [...] des militantes féministes qui pourraient très facilement reculer et dire : "Non, je veux pas cette bataille-là" » (voir aussi R8 ; R12 ; R19).

Plusieurs répondantes craignent que les mobilisations antiféministes dans les médias, par exemple, viennent diminuer leurs possibilités d'obtenir du financement, soit public soit privé, comme les levées de fonds (R5; R6b), et que les masculinistes « vont réussir à prendre les ressources destinées aux femmes et à les détourner » (R18). Ce problème est particulièrement important dans un contexte où le financement public se raréfie, mais il est impossible de le cadre de cette recherche de démontrer si l'antiféminisme a un impact négatif pour les féministes et le mouvement des femmes, en termes d'allocation des ressources financières.

Détournement de ressources et de mission au profit des hommes

Soit parce que le discours antiféministe de type masculiniste semble convaincant, soit parce qu'il exerce une telle pression, le résultat est le même : des féministes sont convaincues qu'il est important pour le mouvement féministe à la fois d'intégrer les hommes et de se préoccuper de leurs problèmes. Pour certaines répondantes, cela apparaît comme un détournement du féminisme en faveur des hommes : « [O]n dit : "il faut associer les hommes", "les hommes aussi ont des problèmes", quand on entend ça de la part du ministère de la Condition féminine ou encore quand on dit au Conseil du statut de la femme qu'"il y a des hommes sur le conseil pour aider" [...] c'est intégrer

le discours masculiniste et l'antiféminisme» (R3; aussi R10). Toujours au sujet du Conseil du statut de la femme, une répondante (Q3) explique : «[Q]uant à moi, c'était non pas une dérive, mais une résultante d'un antiféminisme et de la volonté de se racheter auprès d'une certaine clientèle d'hommes.» Dans son étude au sujet du Conseil du statut de la femme, Karine Foucault avait déjà constaté l'intérêt exprimé par des membres du Conseil à intégrer des hommes dans la structure de l'organisme et à prendre en compte des préoccupations masculines⁴⁰. À noter qu'une féministe rencontrée en Belgique partage le même malaise face à des féministes qui se préoccupent à ce point des hommes : «[J]e ne sais pas s'il faut se poser autant de questions sur les hommes. [...] Est-ce que ce n'est pas là le secret de l'antiféminisme ? En se posant tellement de questions sur les hommes, on se freine nous-mêmes.» Ce détournement d'attention peut évidemment avoir des répercussions en termes d'allocation de ressources humaines et financières.

Effets sur la vie professionnelle et privée

Des répondantes mentionnent que l'antiféminisme a été un problème dans leur cheminement professionnel. Comme le dit l'une d'elles (R6b) : «[A]vec mon C.V., [mon expérience en intervention dans le domaine des agressions sexuelles], je ne passe pas n'importe où, et je me suis retrouvée dans un milieu de travail où beaucoup, beaucoup de blagues portaient sur ce sujet, tout le temps. Et il fallait que j'en rigole, parce que c'était des blagues, et c'était comique.» À savoir s'il s'agit de sexisme ou d'antiféminisme, une répondante (R10) partage ce témoignage : «[U]ne travailleuse dans une région qui travaillait dans un milieu d'hommes, dans le secteur de transformation du bois, a été victime d'attaques très antifemmes. C'est assez bouleversant : on a failli lui couper la main, volontairement.» La répondante précise : «Elle a été tellement harcelée qu'elle s'est effondrée. Je vais faire une histoire courte. Finalement, elle a changé de région. Elle a changé de travail. Elle a fait une profonde dépression [...] elle ne s'identifiait pas comme féministe nécessairement, mais je pense que la réaction extrême des travailleurs qui ont fait ça, c'était un rejet des femmes. Et moi, je pense que c'était une manifestation très claire d'antiféminisme [...] Évidemment, les femmes qui travaillent dans des milieux majoritairement masculins ne vont pas se déclarer féministes.» Dans ce cas, la ligne de démarcation est mince entre l'antiféminisme et le sexisme, mais il peut s'agir d'antiféminisme dans la mesure où cette attaque avait pour effet de freiner l'entrée de femmes dans un secteur de travail masculin et donc l'avancée de femmes vers l'égalité et la liberté face aux hommes.

Une répondante (R7) témoigne de problèmes en situation d'enseignement : « [Q]uand je donne un cours [sur les rapports de sexe], quand j'entends plusieurs étudiants — je ne dis pas tous, mais plusieurs — parler et prendre à parti l'ensemble du mouvement féministe, c'est de l'idéologie antiféministe [...] et c'est la thèse que "les hommes font pitié". »

Plus problématique encore, une répondante (R5) constate des effets de l'antiféminisme jusque dans son travail d'intervention auprès de femmes qui demandent de l'aide, comme celles qui arrivent en maisons d'hébergement et qui ont intégré le discours de la symétrie de la violence porté par les masculinistes, et « se remettent en question : "Est-ce peut-être moi qui est violente ?" »

Les répondantes ont également discuté des impacts de l'antiféminisme dans la société québécoise en général, mais cette question posée à la fin de l'entrevue n'a pas donné les résultats escomptés, soit des réponses très développées et détaillées, quoique plusieurs répondantes rapportent entendre dans des conversations avec des proches — un vieil ami de l'école primaire, un beau-frère, etc. — les thèmes principaux du masculinisme, « le suicide », « la question du décrochage des garçons » et du « complot féministe pour sortir les gars de l'école », « nos pauvres petits gars qui sont castrés par les maudites féministes » (R6a; voir aussi R17). Dans une recherche similaire menée auprès de sept féministes belges en novembre 2011, la question a été modifiée : il était demandé aux répondantes si elles étaient confrontées à l'antiféminisme dans leur vie privée, lors de repas de famille ou avec des proches, par exemple. Les réponses étaient dans ce cas plus développées et plus précises, et démontraient que l'étiquette ou l'identité de féministe soumet des femmes à des critiques ou des prises à partie dans toutes les sphères de leur vie; celles-ci développent même des stratégies, dont le silence, pour éviter des situations pénibles lors d'activités privées, comme des repas avec des proches.

Pour le Québec, les répondantes expliquent que l'antiféminisme « s'infiltré partout » (R4), y compris dans les discours de « certains *leaders* d'opinion et des journalistes » (R3). L'antiféminisme est d'autant plus fort « au Québec, [que] le vent de droite souffle très fort et touche particulièrement les femmes » (R10; aussi R12). La légitimité du mouvement féministe et de son financement est donc remise en question dans la société en général, où circule aussi l'idée de l'« égalité-déjà-là » entre les hommes et les femmes (R1). Des comparaisons avec la piètre situation « des femmes ailleurs dans le monde » (R6a) permettent aussi de miner la légitimité du mouvement des femmes au Québec. Dans les organisations mixtes progressistes, « [p]lusieurs filles témoignent qu'elles doivent répondre de plus en plus à des questionnements de type :

“Mais pourquoi a-t-on besoin encore d'un comité de condition féminine ? Pourquoi ne pas inclure les hommes ? Vous excluez les hommes ! Mais les hommes aussi ont des problèmes.” Tu sais, ce discours est le résultat du travail des groupes antiféministes » (R17 ; voir aussi R10).

Y A-T-IL UN CYCLE DE LA VIOLENCE ANTIFÉMINISTE ?

En développant ses réflexions au sujet de l'antiféminisme, L'R a avancé l'hypothèse selon laquelle les féministes réagissent à l'antiféminisme comme une femme victime de violence conjugale. Cette hypothèse a été présentée lors d'un atelier au colloque du 20^{ième} anniversaire de la tuerie de l'École polytechnique, par deux représentantes de L'R, France Bourgault et Odile Boisclair. À noter que Jocelyne Caron, alors qu'elle était députée pour le Parti québécois en 2005, a déclaré à la Consultation générale sur le document intitulé *Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes*, que

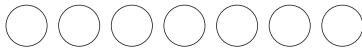
«...ce courant dit masculiniste [...] utilise exactement le même cycle, bien connu, de la violence conjugale faite aux femmes. C'est-à-dire, on attaque les femmes, on attaque le mouvement féministe par ses porte-parole d'abord, puis on a étendu ses actions au niveau de la collectivité. On utilise les mêmes moyens par rapport à la collectivité que les moyens utilisés individuellement, c'est-à-dire, on utilise des faits erronés, on présente parfois un langage calme, posé, un langage qui semble très raisonnable — ça aussi, c'est utilisé au niveau de la violence conjugale — pour mieux détruire la personne et pour mieux nous détruire comme collectivité québécoise [...] oui, il y a un courant masculiniste au Québec actuellement, qui existe aussi au niveau international [...] et ce mouvement [...] utilise exactement le même cycle, que nous dénonçons, que nous connaissons, que nous comprenons bien, de la violence conjugale faite aux femmes⁴¹. »

Tout comme un homme exerçant de la violence conjugale, l'agresseur antiféministe poursuit un but, soit de maintenir le contrôle des hommes sur les femmes. Il déploie certaines stratégies pour y parvenir, dont la violence physique, psychologie, verbale, sexuelle, économique. Cette recherche a permis de confirmer que ces formes de violences masculines contre les femmes se retrouvent également dans l'exercice de la violence antiféministe (voir Tableau 3). À noter que la division en catégories reste schématique, et qu'un type de violence peut être associé à plus qu'une forme de violence. La **violence physique**, qui reste heureusement relativement rare, comprend des attaques contre des manifestations féministes, des fenêtres de locaux féministes cassées ou des graffiti sur leurs portes et les murs ou des bousculades pour forcer l'entrée dans un espace non mixte de femmes. Une répondante raconte également avoir « fait quelques entrevues, il y a plusieurs années où des hommes étaient un petit peu agressifs, et l'un d'eux m'a déjà suivie jusqu'à la sortie de Radio-Canada » (R12). La **violence verbale** semble plus courante, et elle comprend les menaces de mort, les insultes, mais aussi les perturbations d'évènements publics, alors que des masculinistes monopolisent la parole à la période des questions, traitent la présentatrice de menteuse et insultent les participantes. La **violence psychologique** est la plus répandue, et elle inclut, entre autres, les atteintes à la réputation et les menaces proférées sur le Web. Une interviewée raconte que « c'est très incisif, et puis, c'est vraiment comme de la propagande pour détruire la réputation de quelqu'un ou d'un organisme » (R5). Dans la mesure où ces démarches induisent chez les féministes le sentiment désagréable d'être surveillées, et puisque cela exerce une pression sur leurs orientations de travail ou de militance, les diverses plaintes portées contre des féministes et des organisations féministes sont ici considérées comme la violence psychologique (et entraînent parfois aussi des coûts financiers — temps de travail pour y réagir, frais d'avocat, etc.). En situation de violence conjugale, il est courant que le conjoint ou l'ex-conjoint cherche à contrôler la manière dont sa conjointe ou son ex-conjointe obtient de l'argent (choix de son emploi, pension alimentaire, etc.) ou le dépense. Il s'agit d'une **violence économique**. Dans le cas de l'antiféminisme, de nombreuses répondantes ont fait état des démarches de masculinistes pour contrôler les finances de leurs organisations : « [Un groupe de défense des intérêts des pères divorcés et séparés] a écrit à l'agence parce qu'ils voulaient avoir le descriptif du projet, quel avait été le montant de la subvention et parce qu'ils considéraient qu'on perpétue des stéréotypes des jeunes garçons et des jeunes filles. Et puis ils ont systématiquement demandé qui a travaillé sur ce projet, qui sont les professeures qui ont travaillé » (R5). Il importe ici de rappeler que le secteur des services auprès des femmes victimes de violence masculine est particulièrement ciblé par ces démarches pour obtenir des informations de caractère économique et financier. Pour des répondantes, il apparaît troublant que des masculinistes, et en particulier des groupes

de défense des intérêts des pères divorcés et séparés, semblent chercher à nuire à des services offerts à des femmes violentées. Enfin, la **violence sexuelle** s'exprime du côté de l'antiféminisme par des insultes, des blagues et des caricatures (diffusées sur le Web) qui font référence à la sexualité (réelle ou fantasmée) des féministes, en particulier à leur orientation sexuelle (réelle ou fantasmée). À noter que la loi qui traite de l'incitation publique à la haine n'inclut pas les féministes ni même les femmes. Conscientes de ce problème, des répondantes (R4; R5; R6b) souhaitent voir certains discours antiféministes être intégrés aux catégories visées en tant qu'acte criminel par la loi sur la propagande haineuse. Ainsi, le paragraphe 318(4) de la loi désigne, par «groupe identifiable», «toute section du public qui se différencie des autres par la couleur, la race, la religion, l'origine ethnique ou l'orientation sexuelle», mais pas le sexe. Les «femmes» ne constituent donc pas, en vertu de la loi, un «groupe identifiable» qui peut être ciblé par de la propagande haineuse.

À noter que certaines violences antiféministes sont difficiles à catégoriser clairement. Par exemple, la perturbation d'un événement féministe peut relever à la fois de la violence physique et verbale, puisqu'un homme antiféministe debout au milieu d'une salle et insultant (violence verbale) une présentatrice et les participantes représente aussi une menace physique et prend le contrôle de l'espace. De même, le graffiti «Bitch» sur le mur d'un local féministe représente de la violence physique (le mur est physiquement dégradé), psychologique (effet de menace et sentiment que les adversaires étaient sur les lieux et pourraient donc revenir), et sexuelle (l'expression «bitch», qui peut se traduire par « salope », renvoie les féministes à une image sexualisée des femmes).

TABLEAU 3. FORMES - PAGE SUIVANTE ●●●●●●▶



**TABLEAU 3. FORMES (non mutuellement exclusives)
DE VIOLENCES ANTIFÉMINISTES**

Physique	<ul style="list-style-type: none"> Seau d'eau sur une manifestation féministe Forcer l'entrée de locaux non mixtes Fenêtres cassées Graffiti Clous répandus dans un stationnement
Verbale	<ul style="list-style-type: none"> Menaces de mort Menaces de violence physique Insultes Perturbation d'événements publics
Psychologique	<ul style="list-style-type: none"> Harcèlement professionnel Atteintes à la réputation Diffusion de propos antiféministes, misogynes et sexistes sur le Web Prises de photos de féministes et diffusion de ces images sur le Web Diffusion d'informations sur les services confidentiels pour femmes violentées Mises en demeure Plaintes à la police pour discrimination à l'endroit des hommes Plaintes devant diverses instances Poursuites judiciaires Récupération et détournement du discours féministe Discrédit systématique des organismes féministes et de leurs discours dans les médias Démarches juridiques pour bloquer des campagnes et plans d'action pour l'égalité entre les sexes (en agressions sexuelles, par ex.⁴²) Vigiles antichoix devant une clinique d'avortement Présence antichoix lors de manifestations pour la justice reproductive



TABLEAU 3. FORMES (non mutuellement exclusives) DE VIOLENCES ANTIFÉMINISTES	
Économique	Demandes d'information en vertu de la Loi sur l'accès à l'information Critique dans des instances publiques et parapubliques au sujet du financement des groupes de femmes Poursuites judiciaires
Sexuelle	Insultes et caricatures à caractère sexuel Agression sexuelle

Y A-T-IL UN CYCLE DE LA VIOLENCE ANTIFÉMINISTE ?

Lors de l'atelier au colloque sur la tuerie de l'école polytechnique, Odile Boisclair et France Bourgault ont rappelé les phases du cycle de la violence conjugale, à savoir tension-explosion-justification-rémission, et elles ont cherché à savoir si la violence antiféministe s'inscrivait dans un cycle similaire⁴³. En effet, la théorie du cycle de la violence conjugale identifie quatre phases ou épisodes, soit la tension que l'agresseur exerce dans la relation, l'agression qui cible la victime, la justification de l'agression (souvent en blâmant la victime pour l'agression qu'elle a subiE), et la rémission, aussi connue sous le nom de « phase de la lune de miel », lors de laquelle l'agresseur promet de s'améliorer et (ré)affirme son amour⁴⁴. Pour l'agresseur, l'objectif est toujours de dominer sa victime ou de réduire son autonomie au minimum.

Dans le cas de l'antiféminisme, Odile Boisclair constate que la phase de la tension survient souvent à l'occasion de journées symboliques (6 décembre, 8 mars), et quand des féministes s'expriment dans l'espace public. Les antiféministes réagissent alors en exprimant leur mécontentement, en dénigrant les féministes et leur travail, en particulier sur les questions relatives à la violence (ce qui n'est pas anodin). L'objectif est de faire peur et de miner chez la femme (ou la féministe) sa confiance en soi et son estime d'elle-même. La phase de l'explosion ou de l'agression est caractérisée par des attaques verbales ou physiques, encore pour faire peur, mais aussi pour blesser et prendre le contrôle de l'autre et de la situation. Vient ensuite la phase de justification. Les hommes violents, qui ont pris le contrôle de l'autre et de la situation par leur

agressivité, prétendent souvent alors avoir perdu le contrôle d'eux-mêmes et demandent qu'on les excuse. Dans le cas des masculinistes, il s'agira de dépeindre les hommes en victimes, en crise, en désarroi, en souffrance. Ils espèrent alors que les femmes et les féministes comprendront leur colère, leur pardonneront et même, s'occuperont d'eux⁴⁵. Cela dit, au moment de la présentation de l'atelier en 2009, L'R travaillait à préciser s'il y avait pour l'antiféminisme une dernière phase de rémission, qui constitue dans le cas du cycle de la violence conjugale à une période de réconciliation, où tout est pardonné, et où le couple file le parfait amour (en apparence du moins), alors que la conjointe est convaincue que son partenaire va changer et s'améliorer.

Dans le cadre de cette recherche, une question a été ajoutée au fil des entrevues pour connaître le point de vue des répondantes à propos de ce cycle de la violence antiféministe. Plusieurs d'entre elles ont constaté des ressemblances entre les effets des attaques antiféministes qui les ciblent et les effets de la violence conjugale contre les femmes : « C'est de l'intimidation, puis c'est quasiment la même chose, le même réflexe que les batteurs de femmes » (R3). Et les attaques antiféministes n'ont pas besoin de cibler toutes les féministes pour avoir un effet sur le mouvement, ses membres et ses organisations, tout comme le phénomène de la violence masculine contre les femmes provoque de la peur et des changements de comportement même chez les femmes qui ne sont pas directement ciblées. En effet, toutes les femmes peuvent avoir peur dans une société où survient régulièrement de la violence contre les femmes. Ainsi, une répondante (R6b) précise, en établissant ce parallèle entre la violence contre les femmes et la violence antiféministe : « pas besoin de toutes les violer, tu as seulement besoin d'en violer une pour qu'on soit toutes interpellées par la violence. [...] [Q]uand on a su que [X] avait été intimidée et agressée, ça nous a toutes fait réagir. Et c'est là qu'on a pris la décision que nos adresses ne soient pas visibles et accessibles. » Une autre répondante (R12) explique, toujours au sujet des antiféministes : « Même s'ils ne sont pas nombreux, ils font de l'effet, je pense. Ce qui veut dire qu'on n'est pas obligé d'être nombreux pour avoir des effets. »

Mélissa Blais a par ailleurs rédigé un article en s'inspirant de résultats de cette recherche et de l'hypothèse de L'R, qui a été publié en 2012 dans un numéro spécial de la revue *Recherches féministes* consacrée à l'antiféminisme : « Y a-t-il un "cycle de la violence antiféministe" ? Les effets de l'antiféminisme selon les féministes québécoises. » Confirmant l'hypothèse de L'R, Mélissa Blais identifie toutefois certaines différences entre le cycle de la violence conjugale et le cycle de la violence antiféministe. Selon Mélissa Blais, les féministes travaillant en non-mixité semblent épargnées de l'illusion propre à la phase de la rémission, c'est-à-dire l'espoir de réconciliation, en raison de la distance affective avec leurs agresseurs antiféministes.

De plus, Mélissa Blais note que la violence antiféministe est une violence politique qui « met ainsi en lumière la dimension collective et parfois organisée des attaques antiféministes. La violence antiféministe cible certes des individus, mais aussi des groupes et un mouvement social, contrairement à la violence conjugale qui concerne un rapport de domination interindividuel (tout en constituant néanmoins un phénomène sociologique). Cela oblige donc le mouvement féministe à s'organiser collectivement en vue de créer un rapport de force⁴⁶.» Par conséquent, il serait intéressant d'aborder la question de la riposte, voire de la protection des féministes⁴⁷.

RÉPONSES FÉMINISTES

« Notre première réaction du groupe [...] quand il y a eu plus d'actions éclatantes d'antiféminisme, ç'a été de dire "Bon, on va laisser passer. Parce que si on intervient, on va mettre de l'huile sur le feu, ça va augmenter leurs attaques, on va leur donner une place qu'ils ne doivent pas avoir." Donc, il y a eu la réaction, un petit peu de silence [et] cela a pris un bon bout de temps au groupe [...] avant de dire "Ça suffit!" Il faut réagir. Il faut demander des interventions. Il faut de la protection. »

Une répondante (R4)

Certaines répondantes constatent que des féministes ont tendance à minimiser l'ampleur du phénomène de l'antiféminisme et de ses effets sur les féministes. Pourquoi? Plusieurs réponses peuvent être avancées: pour ne pas s'aliéner les hommes qui pourraient être indisposés par une riposte au masculinisme, par peur de gaspiller du temps et de l'énergie si on y porte attention, pour ne pas se sentir victimes et parce qu'on pense que les vraies victimes du patriarcat, ce sont les femmes violentées, par exemple, et non les féministes qui travaillent dans le réseau des femmes. Une répondante explique ainsi que dans le réseau d'aide aux femmes ciblé par la violence masculine, il est commun «de minimiser [l'antiféminisme] jusqu'à un certain point. [...] Tu sais, on a assez de travail à faire» et l'antiféminisme semble toujours un problème moins important et moins urgent que ceux «des femmes qui demandent de l'aide» (R6b).

Cela dit, plusieurs répondantes ont fait état de discussions plus ou moins formelles au sujet de l'antiféminisme, et cela depuis des années. Certaines ont opté pour des stratégies d'évitement en changeant leurs comportements (R19) et elles choisissent maintenant avec attention les lieux de leurs interventions publiques, refusant par exemple les invitations d'entrevue dans les «radios poubelles» de la ville de Québec (R19). D'autres ne vont dans des événements publics que si elles sont accompagnées (R3).

Rappelons que des organisations nationales, comme la FFQ, ont même intégré la question de l'antiféminisme dans leurs rapports annuels. L'antiféminisme est discuté dans le domaine de l'intervention, comme en témoigne un ouvrage sur le sujet . Cela dit, il n'y a pas de consensus entre les féministes quant à la meilleure manière de réagir face à l'antiféminisme.

Pour certaines répondantes, la solution est d'élargir la discussion dans le cadre, par exemple, d'ateliers d'éducation populaire ou de présentations d'information qui portent spécifiquement sur l'antiféminisme (R1). D'autres (R5) proposent de développer un argumentaire pour contrer la rhétorique antiféministe, ce qu'a déjà proposé par ailleurs la Table de concertation en condition féminine de Laval, avec l'excellent document *Paroles féministes, controns le ressac! Réponses au discours anti-féministe*, rédigé par Marie-Josée Béchard.

Il y a aussi des propositions de réactions collectives, comme cette répondante (R1) en témoigne: «[O]n est arrivé avec une proposition à notre dernière assemblée générale [...] : [on devrait] se prononcer publiquement chaque fois qu'il y a une attaque contre le féminisme.» Dans le réseau qui fait face au mouvement antichoix, un réseau de veille pro-choix a été mis sur pied pour diffuser des informations au sujet des menaces quant

au libre choix des femmes en matière de santé reproductive et sexuelle. Dans les organisations mixtes, une des solutions consiste à se trouver des alliés qui vont prendre la défense des féministes et de leur comité, parfois même en contrant les attaques antiféministes, ce qui peut toutefois indisposer des féministes mal à l'aise à l'idée d'avoir des hommes (proféministes) protecteurs (R17) : «[O]n essaye d'avoir des gens qui nous entourent et nous appuient [...] mais souvent ce sont des hommes [...], l'homme galant qui vient apporter son aide aux femmes. Mais en bout de ligne, ça fait une grosse différence. Parce que pendant que les hommes sont occupés à parler à d'autres hommes qui mènent les attaques, [...] cela nous libère vraiment et on peut s'occuper de nos affaires. »

Aller plus loin ? Réflexions stratégiques et tactiques

En plus des témoignages expliquant comment les féministes réagissent aux antiféministes, les répondantes ont aussi discuté de ce qui serait, selon elles, la meilleure réaction face à ce problème (voir le Tableau 4). Plusieurs considèrent que «le silence, ça ne fonctionne pas» (R4) et qu'il est très important de déconstruire la rhétorique antiféministe «tout le temps» (R3), à la fois sur la scène publique (R4 ; R7), dans les organisations de femmes (R4) et auprès du public, sous forme d'«éducation populaire» (R10). Plusieurs insistent sur l'importance pour les féministes de ne pas se laisser intimider ou terroriser par l'antiféminisme, de continuer à s'exprimer publiquement, à défendre et porter sa cause (R13 ; R10). Des répondantes (R1) rêvent de la possibilité que les féministes disposent d'un «média alternatif» bien à elles, voire une chaîne de télévision (R10). Plusieurs répondantes (R1 ; R4 ; R7 ; R8 ; R12) insistent sur l'importance pour les féministes de s'organiser collectivement face à l'antiféminisme. Pour une autre (R13 ; aussi R3 et R10), il est important de continuer à documenter le phénomène et à le faire connaître, mais aussi «de dénoncer, d'alerter la police, pour tout ce qui a trait à la sécurité et aux menaces aux travailleuses, etc.» Une répondante (R1) avance l'idée de constituer un fonds d'aide mutuelle consacré spécifiquement à lutter contre les antiféministes, en particulier contre leurs actions juridiques. Une autre répondante (R18) propose d'organiser des mobilisations plus militantes : produire et diffuser des tracts et des brochures qui proposent des critiques du masculinisme et communiquer avec des personnalités publiques qui s'associent à des événements masculinistes pour les encourager à revenir sur leur décision et à s'en dissocier.

TABLEAU 4. COMMENT RÉAGIR À L'ANTIFÉMINISME



Mesures de sécurité
Solidarité avec les féministes les plus ciblées
Discussions collectives et formation: documentation, information, argumentaire
Contre-attaque : perturber les réseaux antiféministes
Spécialisation : formation de groupes qui se consacrent à la riposte
Appels aux autorités publiques (police, ministères, etc.)
Réaffirmation de l'importance et de la légitimité du féminisme

Dans une perspective plus offensive, une répondante (R8) suggère de copier les modes d'action des masculinistes et de leur rendre la pareille : « [O]n va leur faire ce qu'ils nous font », « des actions subversives ». Elle propose, par exemple, de cibler un groupe masculiniste qui a l'habitude d'inonder les groupes de femmes de courriels et de l'inonder à son tour de courriels féministes. « [O]n va investir les lieux masculinistes. Oui. [...] on débarque aux assemblées générales. Qu'il y ait des confrontations [...] une confrontation, c'est de mettre deux vérités en face une de l'autre. » Pour sa part, une autre répondante (R19) explique : « Nous, on ne cible pas les antiféministes directement. C'est une perte de temps. Ça ne vaut pas la peine. » Mais elle parle ici de son organisation et non du mouvement féministe en général, comme le révèlent un autre commentaire où elle s'exprime en faveur d'une réaction collective : « J'étais en Suisse et il y a eu une conférence antiféministe d'une fin de semaine, organisée par des chercheurs, des militants, des gens en politique. Contre le féminisme. Et un groupe de féministes anarchistes ont perturbé la conférence. Elles ont annoncé qu'elles allaient faire de la casse. Les hommes ont dû changer de locaux. Donc, cela a dérangé la capacité de ce groupe à s'organiser, mais le fait qu'il y avait des femmes violentes qui les attaquaient a aussi eu pour effet que les médias ont accordé une très grande importance à la conférence, à son contenu, à son organisation. [...] [P]eut être que ce type de mobilisation éveille les consciences, et c'est une bonne chose, mais ça donne une plateforme importante à des gens qui seraient peut-être passés inaperçus... » Ce type de réflexion ambivalente rappelle des débats au Québec au sujet de la mobilisation de la Coalition antimasculiniste contre le congrès Paroles d'hommes, en 2005.

Une répondante note enfin l'importance de discuter avec des féministes hors du Québec et qui ont eu à faire face à de l'antiféminisme bien avant les Québécoises. Ces lointaines alliées peuvent aider les Québécoises à anticiper l'avenir et à prendre les bonnes voies stratégiques. Ainsi, des intervenantes dans le réseau pancanadien des maisons et des refuges, dans l'Ouest ou même en Australie, lui disaient : « Ne faites pas l'erreur que nous on a faite, de les laisser aller en se disant : "Ah ! c'est pas bien grave, c'est un groupuscule. Leur discours ne passera pas et tout va bien." Maintenant, ils sont partout. Ils font beaucoup aussi d'intimidation au plan juridique. Puis ils sont assez agressifs » (R5).

PISTES À EXPLORER

Cette recherche a permis d'ouvrir plusieurs pistes de réflexion qui ont été à peine explorées et mériteraient sans doute des études spécifiques. Notons quatre pistes ou questions qui restent ici sans réponse définitive : y a-t-il un antiféminisme d'État ? y a-t-il un antiféminisme « privé » (dans la vie personnelle des féministes) ? y a-t-il des différences entre les grands centres urbains (Montréal, Québec) et les « régions », quand aux formes et aux effets de l'antiféminisme ? quel est l'impact spécifique de l'antiféminisme sur le secteur le plus ciblé, à savoir les réseaux d'aide aux femmes victimes de violence masculine ?

Peut-on parler d'un antiféminisme d'État ?

Au fil des générations s'est développé ce qu'il est convenu d'appeler un « féminisme d'État », soit les instances publiques et parapubliques de promotion des intérêts des femmes. Dans la littérature savante sur le sujet, le féminisme d'État peut prendre quatre formes : soit des politiciennes élues qui sont féministes (féminisme de gouvernement ou de parti), des instances féministes au sein de l'organigramme de l'État (par ex. : un ministère ou un secrétariat de la Condition féminine ou le Conseil du statut de la femme), des fonctionnaires féministes dans diverses branches de l'État, et enfin des services parapublics féministes financés par l'État. Le Québec est reconnu pour avoir un féminisme d'État plutôt fort et dynamique, même si l'égalité et la liberté des femmes face aux hommes ne sont pas encore réalisées.

Suite aux entrevues, il est possible de se demander s'il n'y a pas ce que l'on pourrait nommer un « antiféminisme d'État ». Dans un Canada dirigé par le gouvernement conservateur de Stephen Harper, cela ne fait pas de doute pour une répondante (R19)

qui explique qu'il « crée des conditions pour qu'on ait peur de dénoncer. Il utilise les pouvoirs pour créer cette peur. Ce n'est pas un hasard. Notamment par le biais du financement. [O]n voit qu'il peut y avoir un prix à payer pour les dénoncer. » Elle précise : « quelle meilleure façon de tuer une capacité de mouvement de s'organiser que d'enlever toutes les personnes payées pour faire ce travail. [...] Il n'y a plus de mouvement féministe au Canada organisé et puissant. C'est fini. » Une autre répondante (R13) rappelle les divers projets de loi déposés au sujet de l'avortement et qui ont pour objectif de faire reculer les droits des femmes.

Au sujet du Québec, une répondante (R4) évoque « [l']État qui dit : "Bon ! Vous en avez déjà assez eu suffisamment" » et qui se préoccupe maintenant de plus en plus des hommes. Plusieurs répondantes témoignent avoir été confrontées à des fonctionnaires antiféministes (surtout masculinistes) dans différents ministères ; une répondante (R19) constate même qu'ils seraient « de plus en plus influents dans des positions de responsabilité au sein de l'État », en particulier dans les secteurs du développement économique, dans les services de santé et dans les services sociaux. L'antiféminisme peut ici être l'expression du sexisme et de la misogynie, selon une répondante (R3) qui témoigne qu'« au ministère de la Santé il y aurait quelques misogynes patentés, qui pensent, d'ailleurs, que les femmes n'ont pas d'autre chose à faire que d'aller dans les salles d'attente. » Cette impression semble confirmée par d'autres répondantes (R2 ; R6a ; R12 ; R19). Il faut donc distinguer l'antiféminisme d'État (dans le cas du gouvernement conservateur de Stephen Harper) de l'antiféminisme dans l'État (dans le cas de fonctionnaires qui épousent les préoccupations masculinistes)⁴⁹. Le problème est d'autant plus préoccupant que même des « féministes d'État » semblent intégrer le discours masculiniste, comme au Conseil du statut de la femme et au Secrétariat à la condition féminine (R3 ; R19).

Enfin, l'État est aussi l'institution qui subventionne l'activité d'organismes parapublics et autonomes, et des luttes peuvent opposer les féministes et les antiféministes quant à l'octroi de ces fonds. Ainsi, une répondante explique qu'aux tables de concertation du communautaire en santé et services sociaux, il est possible d'entendre des critiques au fait que les maisons d'hébergement pour femmes violentées, par exemple, auraient trop de financement, alors que « les groupes d'hommes n'ont rien », même quand il n'y a même pas un groupe communautaire d'hommes dans leur quartier (R4 ; aussi R12). La réflexion au sujet de l'antiféminisme d'État est développée plus avant dans un article à paraître, inspiré de cette recherche, dans la revue *Lien social et politiques* (printemps 2013).

L'antiféminisme « privé »

Le « privé est politique », disaient els féministes dans les années 1970⁵⁰, pour exprimer cette idée que les problèmes que vivent les femmes dans leur vie personnelle ne relèvent pas de leur personnalité ou de celle de leur mari, mais de rapports sociaux politiques entre les sexes. Or, comme indiqué précédemment, il serait intéressant de questionner des féministes pour mieux comprendre les effets de l'antiféminisme « privé », soit dans la vie quotidienne des féministes comme dans des réunions familiales ou amicales. Quelques répondantes ont d'ailleurs indiqué qu'il s'agit en effet d'un problème. Une répondante (R4) parle ainsi « du mononcle qui fait des blagues parce qu'il sait que je suis féministe, et il veut que je m'enrage. C'est le retour de [...] "Les femmes ont trop de droits", "Je suis bien d'accord avec l'égalité là, mais là vous exagérez", [...] "Vous allez trop loin". »

Cela dit, il n'y pas suffisamment de matériel dans les réponses obtenues pour bien analyser ce phénomène, qui mériterait d'être mieux documenté. On pourrait se demander, par exemple, si les féministes sont confrontées dans leur vie privée aux différentes formes de violence antiféministe et s'il s'y développe un cycle de violence antiféministe. Bref il serait intéressant d'évaluer quelle influence exerce l'antiféminisme dans la vie privée et dans la vie militante ou professionnelle des féministes et d'étudier si les impacts de l'antiféminisme dans une de ces sphères ont aussi des impacts dans l'autre sphère.

Les « régions » de Montréal et de Québec

Si la recherche a été conçue pour obtenir des informations au sujet des « régions », les ressources disponibles n'ont pas permis de dresser un portrait détaillé de l'antiféminisme et de ses effets particuliers en régions et selon les régions. Plusieurs répondantes évoquent néanmoins des problèmes spécifiques aux « régions », ce qui devrait être un encouragement à pousser plus loin la recherche à ce sujet. Ainsi, des répondantes vont discuter des différences de dynamiques entre des centres urbains et de plus petites municipalités. Certaines se préoccupent des antiféministes actifs hors de Montréal et de Québec (R5), puisque « c'est toujours plus embêtant pour les [féministes] dans les petites régions, car tout le monde connaît les adresses de tout le monde [...] Donc, c'est plus facile d'être intimidée » (R2 ; voir aussi R5 et R6b). Une autre (R4) renchérit en racontant l'histoire d'une féministe qui « a été photographiée [...] Elle a reçu des menaces, elle a reçu des lettres [...] donc elle a quitté sa région. » La même répondante explique : « [J]'ai vu des travailleuses d'un centre de femmes se faire [...] crier des insultes dans la rue parce qu'elles étaient féministes [...] : "Va-t-en donc chez vous, maudite frustrée !" et "Qu'est-ce que tu fais avec notre argent ? C'est de l'argent public, après tout !" » Une répondante (R5) estime que les régions les plus touchées sont la « Montérégie, Bas-Saint-Laurent, Saguenay-Lac-St-Jean et Lanaudière ».

Si nous croyons que notre échantillonnage et le nombre de nos répondantes (16) ont été suffisants pour dresser un portrait des formes des actions et des attaques antiféministes et de leurs effets, nous n'avons pas suffisamment de répondantes par « région » pour développer une analyse comparative entre « régions » et entre les centres urbains et les « régions ».

Le secteur de la violence

Les répondantes ont été nombreuses à identifier le secteur de la violence comme le premier touché par l'antiféminisme. Des répondantes qui n'œuvrent pas dans ce domaine constatent tout de même que c'est ce secteur qui est le plus ciblé par l'antiféminisme, en particulier sous la forme du masculinisme. Une répondante (R4) avance même que « cela a commencé par le mouvement contre la violence. Pour moi, il est très très évident que c'est elles autres qui ont reçu les premières attaques, et des attaques fortes. [...] Cela s'est ensuite élargi à tous les groupes de femmes. » Il y a dès lors une sorte de « double victimisation », puisque les féministes qui œuvrent pour lutter contre la violence masculine contre les femmes sont celles qui sont le plus menacées par la violence antiféministe. Une répondante (R1) explique que « dans une région, il a fallu prendre des précautions parce qu'ils [les antiféministes] venaient harceler et injurier les responsables du dossier violence dans les agences. » Enfin, une répondante (R10) déclare, au sujet des actions et des attaques antiféministes : « je me sens particulièrement solidaire des groupes de femmes qui travaillent sur la question de la violence. Particulièrement, celles qui sont prises avec des poursuites [...] je trouve qu'il s'agit de manifestations très graves dans une société dite libre et démocratique » (aussi R12 ; R13). L'enjeu est d'autant plus important, selon une répondante (R6b), que « plus les antiféministes vont être visibles partout et plus les hommes vont se donner le droit d'être plus violents. »

Pour expliquer ce phénomène, une répondante (R7) avance que c'est parce que la lutte contre la « violence faite aux femmes est devenue, socialement, un mouvement important et que le gouvernement du Québec se l'est appropriée, que les attaques ont porté sur cette question. » Dans la mesure où ce réseau féministe est déjà bien rodé en termes de mesures de sécurité, pour se protéger et protéger les femmes contre des attaques de conjoints ou d'ex-conjoints violents, une répondante (R19) conclut que les antiféministes vont aussi viser le discours sur la violence conjugale, pour miner la crédibilité des féministes. À noter que la thèse de Mélissa Blais consiste précisément à mieux documenter et analyser l'impact de l'antiféminisme auprès des féministes oeuvrant à lutter contre les violences masculines contre les femmes.

.....



CONCLUSION

La recherche a permis à des féministes de s'exprimer au sujet des actions antiféministes dont elles sont la cible et de mettre en partage leurs réflexions à ce sujet. Il a ainsi été possible de confirmer que l'antiféminisme est réellement un problème pour plusieurs féministes en particulier, et pour le mouvement des femmes en général. L'antiféminisme est donc l'une des nombreuses entraves à l'avancée des femmes vers la liberté et l'égalité face aux hommes.

Quelques limites

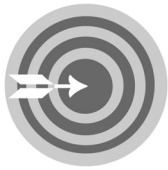
Il importe de préciser les limites de cette recherche. Ainsi, nous n'avons pas suffisamment d'information pour bien documenter et présenter l'antiféminisme dans ses rapports avec l'hétérosexisme (lesbophobie) et le racisme. Nous avons tenté en vain d'obtenir des rencontres avec des féministes autochtones. Il est possible qu'elles ne soient pas disposées à s'ouvrir sur ce sujet à des gens qui ne sont pas de leur communauté, ou encore que l'antiféminisme ne compte pas parmi leurs préoccupations. Dans tous les cas, il faudrait repenser le protocole de recherche pour parvenir à échanger avec elles sur ce sujet, dans des termes qui leur conviendraient.

De plus, cette recherche n'a pas cherché à documenter l'antiféminisme dans des communautés nouvellement immigrantes ou qui ne sont pas originaires de culture chrétienne : pensons par exemple aux communautés juives, y compris orthodoxes et ultra-orthodoxes, ou musulmanes. Il est raisonnable de penser que ce sujet nécessiterait une recherche spécifique et un protocole adapté aux réalités spécifiques. Il importerait alors de ne pas stigmatiser à nouveau des communautés déjà discriminées par le racisme, en les identifiant de manière abusive à l'antiféminisme. Dans tous les cas, une réflexion plus sérieuse s'impose à ce sujet.



Pistes d'actions

Au-delà des nouvelles recherches qui pourraient être menées par L'R et ses partenaires au sujet des féministes autochtones, par exemple, ou de l'antiféminisme d'État, de l'antiféminisme « en région » et de l'antiféminisme dans la vie personnelle, la présente recherche a déjà permis de dégager quelques pistes d'actions :



- Ne pas se taire : documenter les actions antiféministes et partager cette information
- Dénoncer
- Transformer le sentiment de victimisation en action collective
- Se déclarer solidaires des autres féministes ciblées par l'antiféminisme
- S'accompagner entre féministes
- Partager des outils de formation au sujet de l'antiféminisme

Rappelons, en terminant, que certaines répondantes ont évoqué un malaise quant à l'attention accordée à l'antiféminisme, alors qu'il y a tant de sujets importants quant aux femmes en général et au féminisme en particulier. Ainsi, une autre répondante (R1) se questionne : « Devrait-on contre-attaquer face à ce discours [antiféministe] ou devrait-on simplement s'occuper d'autres choses ? », ce à quoi elle répond : « C'est important de riposter, mais quand on consacre notre énergie et notre temps à riposter, on ne s'occupe pas non plus de la création et de l'action de nouvelles mobilisations. » Une autre répondante (R17) est perplexe quant à l'utilité d'une riposte : « je pense que c'est important de réagir, mais pas trop. [...] je trouve que des fois, on leur accorde beaucoup trop d'importance. » Certes, l'antiféminisme peut être perçu comme une nuisance secondaire, à laquelle les féministes ne veulent pas trop consacrer d'attention car cela les détournerait de vrais enjeux. Mais n'est-ce pas, finalement, un peu la même chose avec tous les problèmes liés au patriarcat : il serait sans doute plus agréable de réaliser des projets entre féministes et entre femmes, ou même avec des hommes, sans avoir à se préoccuper de la violence masculine contre les femmes, des agressions sexuelles, de la menace au droit à l'avortement, de la lesbophobie, de l'iniquité salariale, de l'exploitation sexuelle, des blagues misogynes, etc. Mais il s'agit là d'enjeux et de problèmes qui découlent directement du patriarcat et de l'inégalité entre les sexes; l'antiféminisme aussi...

Marie-Ève Surprenant, qui a participé aux ateliers de formation organisés par la Table de concertation de Laval en condition féminine, dans la foulée de la publication de du guide *Paroles féministes, controns le ressac!*, constate que parler d'antiféminisme est aussi une belle occasion de parler de féminisme et de présenter les analyses et les enjeux féministes⁵¹. Une répondante (R18) lui fait écho. Après s'être désolée de devoir perdre du temps et de l'énergie face aux antiféministes, elle constate que l'antiféminisme est en quelque sorte une occasion de réaffirmer les principes et les revendications féministes, puisqu'il est possible «d'avancer aussi des idées du féminisme en même temps [...] à des fins stratégiques pour essayer de mettre de l'avant notre discours. En même temps, [ce] serait mieux s'il n'y avait pas d'antiféminisme» (R18).

..... ██████████

No.:	Questions et réponses (avec numéro de l'entrevue)
Q.préalable 1	Qu'est-ce que l'antiféminisme pour vous ?
Q.préalable 2	Avez-vous été la cible d'antiféministes (insultes, menaces, etc.) ou connaissez-vous des féministes qui l'ont été ?
Questions préliminaires	Année de naissance; préciser la feuille de route dans le mouvement féministe (groupes et organisme d'appartenance dans le passé et aujourd'hui, fonctions occupées dans le passé et aujourd'hui) ?
1	Pouvez-vous nous décrire les différentes attaques antiféministes dont vous avez eu connaissance ?
2	Quels sont les intentions ou les objectifs de ces actions antiféministes, selon vous ?
3	Connaissez-vous les personnes qui profèrent ces menaces ou mènent ces attaques ?
4	Selon vous, est-ce que ces menaces ou attaques sont en croissance dans le temps, depuis une dizaine d'années, ou même avant ?
5	Quels sont les effets de l'antiféminisme sur les individus, les groupes et le mouvement féministes ?
6	Est-ce que l'antiféminisme est un sujet de discussion et de débat dans votre groupe ou parmi les féministes de votre réseau ?
7	Quelles sont vos réactions, ou celles de votre groupe, pour contrer l'antiféminisme (individuelles ou collectives; mesures de sécurité) ?
8	Selon vous, comment votre groupe ou le mouvement féministe devrait-il réagir (est-ce qu'il est important de riposter à l'antiféminisme, selon vous) ?
9	Quels sont, selon vous, les impacts de l'antiféminisme dans la société québécoise en général : chez les fonctionnaires de l'État, dans les médias, dans d'autres mouvements sociaux (syndicats, etc.), dans votre famille et chez vos proches, etc. ?
10	Nous aimerions avoir votre point de vue à propos de l'hypothèse développée par notre partenaire de l'R des centres de femmes, à savoir que le mouvement féministe et les féministes réagissent aux attaques antiféministes comme une femme victime de violence conjugale. Qu'en pensez-vous ?
11	Y a-t-il des éléments que vous aimeriez ajouter, dont nous n'avons pas discuté ?



NOTES

- ¹ Lilian Mathieu, *Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux*, Paris, Textuel, 2004, p. 166-172 ; Isabelle Sommier, « Contre-mouvement », Olivier Fillieule, Lilian Mathieu, Cécile Péchu (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de sciences politiques, 2009, p. 154-160.
- ² Mélissa Blais, « Y a-t-il un “cycle de la violence antiféministe ?” : les effets de l’antiféminisme selon les féministes québécoises », *Recherches féministes*, vol. 25, no.1, 2012.
- ³ Francine Descarries, « L’antiféminisme “ordinaire” », *Recherches féministes*, vol. 18, no. 2, 2005, p. 137-151.
- ⁴ Susan Faludi, *Backlash : La guerre froide contre les femmes*, Paris, Côté-Femmes/Antoinette Fouque, 1993 ; Diane Lamoureux, « Les nouveaux visages de l’antiféminisme en Amérique du Nord », Josette Trat, Diane Lamoureux, Roland Pfefferkorn (dir.), *L’autonomie des femmes en question : Antiféminismes et résistances en Amérique et en Europe*, Paris, L’Harmattan, 2006, p. 31-50.
- ⁵ Marci McDonald, *Le facteur Armageddon : La montée de la droite chrétienne au Canada*, Montréal, Éditions Stanké, 2011 ; Denise Couture, « L’antiféminisme du “nouveau féminisme” préconisé par le Saint-Siège », *Recherches féministes*, vol. 25, no.1, 2012 ; Vida Amirmokri et als., *Des tribunaux islamiques au Canada ?*, Montréal, Sisyphé, 2005.
- ⁶ Mélissa Blais, Francis Dupuis-Déri (dir.), *Le mouvement masculiniste au Québec : l’antiféminisme démasqué*, Montréal, remue-ménage, 2008, p. 15. Voir aussi : Hélène Palma, « La percée de la mouvance masculiniste en Occident », site Sisyphé, 2008.
- ⁷ Anne-Marie Devreux, Diane Lamoureux, « Les antiféminismes : une nébuleuses aux manifestations tangibles », *Recherches féministes*, vol. 25, no.1, 2012, p. 10-11.
- ⁸ Mélissa Blais, « Y a-t-il un “cycle de la violence antiféministe ?” : les effets de l’antiféminisme selon les féministes québécoises », *Recherches féministes*, vol. 25, no.1, 2012, p. 128.
- ⁹ Pour information, voir : Marie-Pierre Paquin-Boutin, « Coup d’éclat du mouvement Fathers-4-Justice : un père en colère provoque une congestion monstre », *Le Devoir*, 20 septembre 2005 [<http://www.ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/90776/coup-d-eclat-du-mouvement-fathers-4-justice-un-pere-en-colere-provoque-une-congestion-monstre>] (consulté le 12 décembre 2012).
- ¹⁰ Pour une analyse des représentations masculinistes devant cette instance, voir Karine Foucault, « Formes de la pensée masculiniste dans l’agenda politique du Québec : le cas de l’Avis du Conseil du statut de la femme intitulé Vers un nouveau contrat social pour l’égalité entre les femmes et les hommes », Ottawa, thèse de maîtrise, département de sociologie, Université d’Ottawa, 2008. À noter que Daniel Laforest, de Fathers-4-Justice, a aussi présenté un mémoire intitulé *Les pièges de la modernité* devant la commission Bouchard-Taylor sur les « accommodements raisonnables », et dans lequel il déplorait le pouvoir féminin et la subordination des hommes au Québec.
- ¹¹ Karine Foucault, *op. cit.*, p. 38-40.

- ¹² Vincent Larouche, « Mario Morin avait des démêlés avec la DPJ », *Le Journal de Montréal*, 11 mai 2006 [<http://fr.canoe.ca/cgi-bin/imprimer.cgi?id=232412>] (consulté le 12 décembre 2012) ; Caroline Touzin, « Un homme menace de mort des employés de la DPJ », *La Presse*, 12 mars 2009 [<http://www.lapresse.ca/actualites/quebec-canada/justice/200903/12/01-835977-un-homme-menace-de-mort-des-employes-de-la-dpj.php>] (consulté le 12 décembre 2012). Le 19 septembre 2012, Fathers-4-Justice—Québec diffuse sur son site Web un communiqué rappelant « LES COUPS D'ÉCLATS DE F4J ET LA CRISE DE LA FAMILLE : Daniel Bonin sur la Croix du Mont-Royal le 21 mai 2005, Benoit Leroux 3 hres sur le Pont Jacques Cartier le 23 mai 2005, Andy Srougi 13 heures sur le Pont Jacques-Cartier le 19 septembre 2005 et Mario Morin 27 hres sur le Pont Jacques Cartier le 10 mai 2006 (ce dernier événement n'était pas commandité par F4J mais il s'inscrit dans la défense des mêmes valeurs fondamentales : la vie avec ses enfants, le patrimoine familial, l'obligation parentale et le respect de la dignité des pères). [...] Avant F4J il faut se rappeler au Québec, GEPSE de 1995 à 1998 et leur Mouvement « La parole aux Pères » qui en 1998 avait rempli d'artistes le Medley pour la cause !!!! Et avant GEPSE, il y a eu un groupe était [sic] monté sur le Pont Laviolette à Trois-Rivières en 1996!!! » [http://www.fathers-4-justice.ca/portal/index.php?option=com_content&view=article&id=577%3Aandy-srougi-sur-le-pont-jacques-cartier-7e-anniversaire-&catid=47%3Adominationmasculine&Itemid=81&lang=fr].
- ¹³ Isabelle Maher, « Les pères contre-attaquent — Fathers 4 Justice », *Le Journal de Montréal*, 2 juin 2008 [<http://fr.canoe.ca/infos/quebeccanada/archives/2008/06/20080602-070000.html>] (consulté le 12 décembre 2012).
- ¹⁴ Daniel (Father-4-Justice) Laforest (demandeur) c. Gouvernement du Québec, le Premier ministre, le Procureur général du Québec, le ministère de la Culture et des Communication et de la Condition féminine du Québec, le ministère de la Justice du Québec, Groupe Cossette Communication inc., requête en injonction interlocutoire provisoire, cour supérieure du district de Montréal, 500-17-042588-080, mai 2008.
- ¹⁵ Selon le texte « L'ex président de F4J Québec "Daniel F4J Laforest" poursuit les gouvernements Canadien et Québécois pour une réforme du droit familial », diffusé le 2 septembre 2012 sur le site de Fathers-4-Justice—Québec [http://www.fathers4justice.ca/portal/index.php?option=com_content&view=article&id=574%3AAlex-president-de-f4j-quebec-qdaniel-f4j-laforestq-poursuit-les-gouvernements-canadien-et-quebecois-pour-une-reforme-du-droit-familial&catid=58%3Acondition-masculine&Itemid=99&lang=fr] (consulté le 12 décembre 2012).
- ¹⁶ Brian Myles, « Andy Srougi perd sa poursuite en diffamation », *Le Devoir*, 13 septembre 2008 [<http://www.ledevoir.com/societe/justice/205428/andy-srougi-perd-sa-poursuite-en-diffamation>] (consulté le 12 décembre 2012).
- ¹⁷ Clairandrée Cauchy, « Fathers-4-Justice : Andy Srougi déclaré "plaideur quérulent" », *Le Devoir*, 22 février 2007 [<http://www.ledevoir.com/societe/justice/132073/fathers-4-justice-andy-srougi-declare-plaideur-querulent>] (consulté le 12 décembre 2012).
- ¹⁸ Caroline Touzin, « Andy Srougi, de Fathers4Justice, accusé d'avoir menacé un juge », *La Presse*, 21 mai 2011 [<http://www.lapresse.ca/actualites/quebec-canada/justice/201105/21/01-4401720-andy-srougi-de-fathers4justice-accuse-davoir-menace-un-juge.php>].



- ¹⁹ Selon le texte « Élections : Daniel Laforest dans Charlevoix-Côte-de-Beaupré et Yves Pageau dans Laurier-Dorion », diffusé le 2 septembre 2012 sur le site de Fathers-4-Justice—Québec [http://www.fathers-4-justice.ca/portal/index.php?option=com_content&view=article&id=572%3Adaniel-laforest-candidat-dans-charlevoix-cote-de-beaupre-&catid=58%3Acondition-masculine&Itemid=99&lang=fr] (consulté le 12 décembre 2012). On peut y lire le « programme électoral » de Daniel Laforest, dans lequel il est affirmé qu'au Québec, « les tribunaux privent 500 000 enfants de leur père. Cet état de fait doit changer pour que les deux parents soient considérés équitablement en matière familiale. Pourquoi, par exemple, au Canada Condition Féminine Canada n'a pas son pendant de Condition Masculine Canada? Comment se fait-il qu'il n'existe aucune politique décente dans ce pays pour venir en aide aux hommes en difficulté? Pourquoi bloque-t-on les fonds publics aux organismes d'aide aux hommes en difficulté. Ce sont des questions que l'assemblée constituante devra répondre. » Yves Pageau, pour sa part, déclarait dans le documentaire *La Domination masculine*, de Patrice Jean, que le féminisme est « un crime contre l'humanité ».
- ²⁰ Avis juridiques publiés dans la *Gazette officielle du Québec*, 14 avril 2007, 139^e année, no. 15, p. 369.
- ²¹ Émilie Goulet, « Comment comprendre les transformations du mouvement des femmes au Québec? Analyse des répercussions de l'antiféminisme ». mémoire de maîtrise (science politique), Université de Montréal, 2010.
- ²² Stéphanie Mayer, Francis Dupuis-Déri, *Quand le « prince charmant » s'invite chez Châtelaine : Analyse de la place des hommes et des discours antiféministes et masculinistes dans un magazine féminin québécois (1960-2009)*, Montréal, L'R des centres de femmes du Québec et le Protocole de UQAM/Relais-femmes du Service aux collectivités de l'UQAM, 2010.
- ²³ Ruth Altminc, *Médias et masculinisme à Montréal*, Table des groupes de femmes de Montréal, 2007; Pierrette Bouchard, Isabelle Boily, Marie-Claude Proulx, *La réussite scolaire comparée selon le sexe : catalyseur des discours masculinistes*, Ottawa, Condition féminine Canada, 2003. Pour une analyse des débats dans les médias entre féministes et antiféministes, pendant 20 ans, au sujet de l'attentat antiféministe à l'École polytechnique, voir : Mélissa Blais, « *J'hais les féministes!* » : le 6 décembre 1989 et ses suites, Montréal, remue-ménage, 2009.
- ²⁴ Mathieu Jobin, « Cyberviolence : le discours masculiniste sur les femmes », dans Mélissa Blais et Francis Dupuis-Déri (dir.), *Le mouvement masculiniste au Québec : l'antiféminisme démasqué*. Montréal, éditions du remue-ménage, 2008, p. 111-126; Louise Langevin, « La rencontre d'internet et de l'antiféminisme : analyse de sites web qui se disent à la défense des droits des pères et des hommes », Josette Brun (dir.), *Interrelations femmes-médias dans l'Amérique française*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2009, p. 223-241; Natacha Ordini, « Le discours masculiniste dans les forums de discussion », *Sisyphé*, 2002 [<http://sisyphe.org/spip.php?article271>] (consulté le 14 novembre 2009).
- ²⁵ Émilie St-Pierre, « Lorsque des actions masculinistes ciblent des féministes », M. Blais, F. Dupuis-Déri (dir.), *Le mouvement masculiniste au Québec : L'Antiféminisme démasqué*, Montréal, remue-ménage, 2008, p. 211-226.
- ²⁶ Mélissa Blais, « Y a-t-il un "cycle de la violence antiféministe" ? Les effets de l'antiféminisme selon les féministes québécoises », *Recherches féministes*, vol. 25, no.1, 2012, p. 128.

- 27 À noter que les citations des entrevues ont parfois été légèrement modifiées pour faciliter la lecture.
- 28 Jean-François Pouliot, *L'impact des groupes-hommes sur les relations sociales de sexe : Enquête sur la condition masculine*, Québec, Université Laval, Cahiers de recherche du Groupe de recherche et d'échange multi-disciplinaires féministes, no. 7, 1986, p. 25 et suiv.
- 29 Imaginons, pour mieux évaluer la situation, la signification politique qu'aurait le même geste à l'égard d'un organisme caritatif de la communauté juive, afro-québécoise ou homosexuelle. On identifierait sans doute ce geste comme antisémite, raciste ou homophobe.
- 30 Voir les plaintes au Conseil de presse du Québec D2002-08-007 ; D2002-10-024 ; D2005-06-099 ; D2005-12-032. Voir aussi d'autres plaintes par d'autres plaignants, sur des sujets connexes : D2002-07-002 ; D2004-01-027 ; D2005-09-11 ; D2005-12-035 ; D2007-05-086 ; D2008-03-063 ; D2008-04-068 ; D2010-01-050 ; D2010-01-051 (merci à Richard E. Langelier pour cette recherche).
- 31 Commission d'accès à l'information, Dossier 06-13-99 (2008 QCCA 102), §1, §24 et §27 ; voir aussi les dossiers 06-16-32 (2012 QCCA 14); 06-17-88 (2012 QCCA 15); 06-19-22 (2012 QCCA 16) (merci à Richard E. Langelier pour cette recherche).
- 32 Cela comprend l'injonction interlocutoire de Fathers-4-Justice contre le gouvernement du Québec et le groupe Cossette communication : « L'objet de la requête vise à contrecarrer la campagne publicitaire gouvernementale qui affirme qu'une femme sur trois SERA victime d'une agression sexuelle au cours de sa vie » [www.cnw.ca/fr/releases/archive/April2008/24/c9412.htm]. Consultation le 2 avril 2012.
- 33 À noter que lors de la sortie du livre *Le mouvement masculiniste au Québec : L'antiféminisme démasqué*, co-dirigé par les auteur-e-s, nous avons dû accepter d'être en débat avec Yvon Dallaire, pour discuter de notre ouvrage lors d'une émission radio à Radio-Canada, et notre passage à l'émission de télévision « Gauthier » a été suivie — sans que nous en ayons été avertis — d'une entrevue avec Yvon Dallaire au sujet de notre ouvrage.
- 34 Catherine Bachaalani, « "Un mur de complète indifférence dans la société" — Jean-Pierre Gagnon », *L'Œil régional*, (Belœil), 1^{er} octobre 2005.
- 35 « Refus de paternité », 28 août 2004 [http://www.hebdosregionaux.ca/monteregie/2004/08/28/refus-de-la-paternite] (Consulté le 16 septembre 2012).
- 36 http://www.hebdosregionaux.ca/monteregie/2006/10/07/la-victimisation-des-femmes-coute-cher-aux-contribuables
- 37 Cela comprend l'injonction interlocutoire de Fathers-4-Justice contre le gouvernement du Québec et le groupe Cossette communication : « L'objet de la requête vise à contrecarrer la campagne publicitaire gouvernementale qui affirme qu'une femme sur trois SERA victime d'une agression sexuelle au cours de sa vie » [www.cnw.ca/fr/releases/archive/April2008/24/c9412.htm]. Consultation le 2 avril 2012.
- 38 Karine Foucault, « L'influence du masculinisme auprès de l'État : le débat autour de la réforme du Conseil du statut de la femme », Mélissa Blais, Francis Dupuis-Déri (dir.), *Le mouvement masculiniste au Québec : l'antiféminisme démasqué*, Montréal, remue-ménage, 2008, p. 179 et suiv.



- ³⁹ Mélissa Blais, « Marc Lépine: héros ou martyr? Le masculinisme et la tuerie de l'école polytechnique », Mélissa Blais, Francis Dupuis-Déri (dir.), *Le mouvement masculiniste au Québec : L'antiféminisme démasqué*, Montréal, remue-ménage, 2008, p. 73-92.
- ⁴⁰ Karine Foucault, « L'influence du masculinisme auprès de l'État », *op. cit.*, p. 180.
- ⁴¹ Commentaire exprimé lors de la période de questions suivant la présentation du Mouvement égalitariste, le 27 septembre 2005 (*Journal des débats*, vol. 38, no. 154 [un peu après midi]).
- ⁴² Cela comprend l'injonction interlocutoire de Fathers-4-Justice contre le gouvernement du Québec et le groupe Cossette communication: « L'objet de la requête vise à contrecarrer la campagne publicitaire gouvernementale qui affirme qu'une femme sur trois SERA victime d'une agression sexuelle au cours de sa vie » [www.cnw.ca/fr/releases/archive/April2008/24/c9412.htm]. Consultation 2 avril 2012.
- ⁴³ La présentation de l'atelier est résumée dans Sandrine Ricci, « 20 ans à se souvenir, 20 ans à agir: la participation des groupes de femmes au colloque sur la tuerie de Polytechnique », Mélissa Blais, Francis Dupuis-Déri, Lyne Kurtzman, Dominique Payette (dir.), *Retour sur un attentat antiféministe : École polytechnique 6 décembre 1989*, Montréal, remue-ménage, 2010, p. 159.
- ⁴⁴ Diane Prud'Homme, Dominique Bilodeau, « Violence conjugale ou chicane de ménage? », Johanne Carbonneau (dir.), *Violence conjugale : Des spécialistes se prononcent*, Montréal, remue-ménage, 2005, p. 77-81 ; Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour les femmes victimes de violence conjugale, *Au grand jour*, Montréal, remue-ménage, 1990.
- ⁴⁵ Sandrine Ricci, « 20 ans à se souvenir, 20 ans à agir », *op. cit.*, p. 160-161.
- ⁴⁶ Mélissa Blais, « Y a-t-il un "cycle de la violence antiféministe" ? Les effets de l'antiféminisme selon les féministes québécoises », *Recherches féministes*, vol 25, no.1, 2012, p. 16.
- ⁴⁷ Il s'agit entre autres d'une question de santé et sécurité au travail.
- ⁴⁸ Christine Corbeil, Isabelle Marchand, « L'intervention féministe : Un modèle et des pratiques au cœur du mouvement des femmes québécois », Christine Corbeil, Isabelle Marchand, *L'intervention féministe d'hier à aujourd'hui*, Montréal, Remue-ménage, 2010, p. 51; Chantal Robitaille, Danièle Tessier, « Trente ans après... Les défis de l'intervention féministe dans les centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) », Christine Corbeil, Isabelle Marchand, *L'intervention féministe d'hier à aujourd'hui*, Montréal, remue-ménage, 2010, p. 167.
- ⁴⁹ À titre d'exemple, Denis Laroche est un statisticien de l'Institut de statistique du Québec qui affirme que la violence conjugale est symétrique entre les hommes et les femmes, et qui a participé au congrès Paroles d'hommes, à Montréal en 2005, contre lequel s'est mobilisée la Coalition antimasculiniste.
- ⁵⁰ Carol Hanisch, « The personal is political » [1970], Barbara A. Crow, *Radical Feminism : A Documentary Reader*, New York, New York University Press, 2000, p. 113-116.
- ⁵¹ Marie-Ève Surprenant, « Le mouvement des femmes du Québec face à la montée de l'antiféminisme : affirmation et renouveau », Mélissa Blais, Francis Dupuis-Déri (dir.), *Le mouvement masculiniste au Québec*, *op. cit.*, p. 227 et suiv.

